

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit: p. [1], 5-64. | | |

1417.

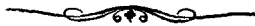
REVUE
CANADIENNE

“ RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS ”

TROISIÈME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIV^e DE LA COLLECTION)



MONTREAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

A NOS LECTEURS.

Avec ce numéro la *Revue Canadienne* entre dans sa vingt-quatrième année.

Près d'un quart de siècle d'existence c'est beaucoup de nos jours ; c'est plus que n'ont vécu des empires, qui ont pourtant fait bien du bruit dans le monde.

Encore un peu nos *Noces d'argent* allaient coïncider avec les *Noces d'or* du vénéré Pontife, qui occupe si glorieusement la chaire de Saint Pierre.

Il nous est donc bien permis, chers lecteurs, de vous convier à vous réjouir avec nous et à remercier Dieu d'avoir béni notre œuvre plus que nous n'osions l'espérer.

Si cette œuvre si modeste a eu des succès, c'est à la divine Bonté qu'en revient toute la gloire. Elle a eu ses *épreuves* (toute œuvre humaine en a,) et si elle n'a pas perdu courage dans ces moments pénibles, elle doit cela encore à la bonne Providence qui toujours proportionne les épreuves à notre faiblesse. *A brebis tondue Dieu mesure le vent.*

Nous avons été humbles, c'est là notre seul mérite, mais c'est là précisément ce qui nous a sauvés des naufrages où d'autres ont péri.

Oui, quelque jeunes que nous soyons, nous avons salué le berceau de plus d'une Revue, que nous vîmes peu d'années plus tard tomber victime d'une mort prématurée.

Hélas ! le dirons-nous ? c'est généralement leur manque d'humilité qui leur a porté malheur ; telle, entre autres, qui prit son essor comme un aigle, ne tarda pas à traîner ses ailes dans la fange et à terminer avec ignominie sa courte existence.

Que Dieu nous garde de l'orgueil, qui est toujours le plus sûr pronostic de la ruine !

Mais sans aspirer à rivaliser avec l'aigle, nous pouvons, nous devons suivre l'avis des Saintes Écritures et renouveler notre jeunesse comme l'aigle.

C'est là ce que nous allons nous efforcer de faire en ce moment, et sur quoi nous allons un instant attirer votre attention.

La *Revue Canadienne* est destinée à stimuler les travaux littéraires de notre intéressante jeunesse ; c'est donc à elle surtout que nous faisons un appel pour lui demander le concours de sa plume.

Eh bien, (nous le disons avec bonheur,) nous avons reçu de ce côté depuis quelques semaines les promesses les plus consolantes et les encouragements les plus flatteurs.

A quel ange protecteur devons-nous la faveur de voir soudain notre table ployant sous le poids de manuscrits et de documents qui nous arrivent de toutes parts, non sans accompagnement des vœux les plus sincères pour notre bonheur, *ad multos annos* ?

Les années de disette sont donc passées, et une époque d'abondance extraordinaire est arrivée. Le zèle déployé est tel que déjà nous avons l'embarras du choix et qu'à moins de doubler le volume de notre publication, nous nous verrons dans la pénible nécessité de dire à nos infatigables abeilles : "Reposez-vous, nos chères, la ruche est pleine ; il n'y a plus de place, même pour votre nectar."

Ce sera à nos lecteurs à nous tirer d'une position si affligeante, en augmentant si bien la liste de nos abonnés que nous puissions avant longtemps, comme nous l'espérons, augmenter considérablement la capacité de notre ruche et faire place pour des rayons nombreux.

Nous n'avons qu'un mot à ajouter à l'adresse de ceux qui ont la bonté de nous communiquer leur travail ; qu'ils veuillent bien accepter ici nos remerciements bien sincères, d'autant plus que, dans leur modestie extrême, bon nombre d'entre eux désirent n'être connus que de Dieu, et semblables aux violettes, qui se cachent sous l'herbe, ne se trahissent que par le parfum qu'ils exhalent.

Enfin si, dans votre légitime curiosité, vous nous demandez à quel

saint du Paradis nous devons ce renouvellement de notre jeunesse dont nous avons parlé, nous vous dirons que c'est à l'intercession tutélaire du prélat vénéré qui nous a bénis à notre naissance, qui n'a cessé, tant qu'il a vécu, de sourire à nos efforts et d'affermir nos pas chancelants. Aussi remplissons-nous un devoir bien doux à nos cœurs en déposant sur sa tombe ce première numéro de notre *Troisième Série*, à l'occasion du *Cinquantième Anniversaire* de sa consécration épiscopale qu'il a célébrée au ciel il n'y a que quelques mois.

A. LECLAIRE, *Président du Bureau de Direct.*

B. A. T. DE MONTIGNY.

G. LAMOTHE.

P. B. MIGNAULT.

C. M. DUCHARME, *Secrétaire.*



Auspicatus Ecclesiae Triumphus

Auguror :— Apparent flammantia lumina coelo,
Sidereoque rubens fulget ab axe dies.

Continuo effugiunt, subitoque exterrita visu
Tartareos repetunt horrida monstra lacus.

Gens inimica Deo portentum invita fateri,
Fletuque admissum visa piare scelus.

Tunc veteres cecidere irae, tunc pugna quievit :
Pectora mox dulci foedere iungit amor ;

Quin et prisca redit pietas neglectaque virtus,
Candida pax, castusque et sine fraude pudor.

Illustrat vetus illa Italas Sapiencia mentes :
Longius errorum pulsa preterva cohors.

© laeta Ausoniae tellus ! o clara triumpho !
Et cultu et patria religione potens.

LEO XIII, P. M.



(Traduction.)

Prédiction du triomphe de l'Eglise.

Je vois, de l'avenir pénétrant le mystère,
Poindre au sommet des cieux une ardente lumière,
L'aurore d'un jour de splendeur.

Tout l'enfer s'épouvante à cet éclat sublime
Et ses monstres hideux, s'élançant vers l'abîme,
Ont soudain tressailli d'horreur.

Vaincus par ce prodige et baignés de leurs larmes,
Les ennemis de Dieu déjà posent les armes
Et gémissent sur leurs erreurs.

Les luttes ont cessé, les antiques colères ;
La Sainte Charité, qui fait les hommes frères,
Dans un doux pacte unit les cœurs.

Que dis-je ? la vertu si longtemps oubliée,
La paix au front serein et la pudeur sacrée
Recommencent à resplendir.

Ton antique sagesse, O terre d'Italie,
Illumine le monde, et l'erreur en furie
Voit au loin ses cohortes fuir,

O joyeuse Ausonie, où règne la victoire,
Oui, le siège de Pierre est ta force et ta gloire
Et ton rempart pour l'avenir !

JUNIOR.

LÉON XIII

La " LUMIÈRE DANS LE CIEL " dont les premiers rayons ont commencé à luire dans le monde chrétien, quelques jours après que la mort eut enlevé Pie IX à la terre désolée, n'a cessé de croître en clarté à mesure qu'elle est montée dans le firmament de l'Église.

Rome était sombre quand Pie le Grand descendit dans la tombe. Les ennemis de Dieu jubilaient, persuadés qu'ils étaient que c'en était fait de la Papauté. Les fidèles enfants de la sainte Église étaient en proie à une anxiété profonde ; tout en étant certains que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*, ils s'attendaient à des jours de deuil, de persécutions et d'apostasie. Tous se disaient les uns aux autres d'une voix émue : " Quel est l'homme de la droite de Dieu ? Qui parmi les vivants est capable de remplir dans le monde l'immense vide laissé par Pie IX ? " Et tous étaient avides de voir paraître sur la scène le pilote à qui Dieu confierait le soin de diriger avec assurance à travers les flots courroucés et au milieu d'affreux écueils la barque du pêcheur de Galilée.

Le Saint-Esprit, avec une promptitude merveilleuse, calma soudain toutes les inquiétudes ; un rayon du Soleil de Justice perça les nuages amoncelés et vint illuminer le front du cardinal Pecci. Aussitôt l'univers chrétien tombant à genoux s'écria : *Habemus Pontificem ; Lumen in cælo.*

Depuis ce jour à jamais béni Léon XIII a non seulement rempli mais de beaucoup dépassé l'attente de ceux-là même qui avaient conçu de lui l'idée la plus élevée ; il a gouverné avec sagesse ses frères dans l'épiscopat ; il a ravivé les plus glorieuses traditions de l'Église ; il a fait tomber des fers rivés par des mains de géant ; il a été le pacificateur du monde aussi bien que l'oracle du Saint-Esprit, et aujourd'hui c'est de l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi que rois et peuples à l'envi viennent déposer à ses pieds leurs présents et leurs hommages ; *Reges Tharsis et insulæ munera offerent ; reges Arabum et Saba dona adducent.*



I

ENFANCE ET ADOLESCENCE.

C'est le 2 mars 1810 que naquit dans un château antique de Carpineto, près de Signia dans le diocèse d'Anagni, province de Rome, celui que la Providence de Dieu destinait à devenir un jour le Vicaire de Jésus-Christ sur terre, et le Père commun des fidèles.

Son père était le comte Dominique Louis Pecci, dont les nobles ancêtres étaient venus de Sienne se fixer, dès le quinzième siècle, dans les États de l'Église. Sa mère, dame Anne Prosperi-Buzi, descendait d'une famille illustre, dont la résidence était à Cori, non loin de Carpineto.

"C'était," disait naguère le cardinal Joseph Pecci, "une femme dévouée aux pauvres et aux bonnes œuvres, que notre mère. Elle travaillait toujours pour les nécessiteux. Dans les années où les récoltes avaient manqué, elle faisait cuire du pain qui se distribuait à sa porte ou qu'elle envoyait aux infirmes et aux malades. Elle était l'âme de toutes les œuvres de zèle et de charité, dans la ville et les environs. Mais cette activité intérieure ne lui faisait rien négliger de ce qui regardait le soin de sa famille et l'éducation de ses enfants.

L'enfant de bénédiction reçut au baptême les noms de Joachim Vincent Raphaël Aloysius. Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, sa famille l'appelait Vincent : c'est le nom que sa mère avait préféré à cause de son admiration pour saint Vincent Ferrier. Pour lui, sa vénération pour Ste Anne, l'illustre patronne de sa mère, lui fit choisir le nom de Joachim.

Carpineto, désormais rendu fameux dans les annales du monde, est une petite ville de 5,000 âmes, située dans la partie montagneuse du territoire des anciens Volsques ; elle est elle-même bâtie sur une éminence et flanquée de ravines étroites et escarpées. Le paysage, à l'entour, est attrayant, quoique d'un aspect sévère. Presque toutes les maisons sont petites et de peu d'apparence, mais solidement bâties et comme suspendues aux rochers.

Le château où résidait la famille Pecci est de structure ancienne ; tout y est simple et noble en même temps. Le salon, d'un aspect antique, est orné des portraits de la famille. Léon XIII y est en costume de cardinal ; son père, en uniforme de colonel français ; sa

mère réunit dans ses nobles traits tous les charmes des vieilles familles patriciennes. Puis il y a la chambre du Pape, meublée elle aussi à l'antique, mais avec un goût exquis et même un certain degré de splendeur. Dans la pièce suivante un crucifix d'argent sur un fond rouge, et une simple couchette en fer entourée de rideaux d'une grande simplicité forment tout l'ameublement. Plus loin encore c'est la petite chapelle domestique ; tout y porte au recueillement et à la piété.

Et c'est là tout ce qu'on montre aux pieux pèlerins qui vont visiter cette maison, trois fois bénie, où Léon XIII vit le jour, où il passa les heureuses années de son enfance, et fit depuis lors à de rares intervalles les courtes apparitions que lui permirent les occupations si importantes de sa vie.

Sept enfants composaient à une certaine époque le cercle de famille, et animaient de leur présence joyeuse ce manoir à l'aspect sévère. De ce nombre trois seulement sont encore en vie : le Souverain Pontife, Son Eminence le cardinal Joseph Pecci, son aîné de trois ans, et le comte Jean-Baptiste, né en 1802. (1)

Le jeune Vincent apprit la piété sur les genoux de sa mère ; elle-même appartenant aux Tiers-Ordre de saint François, inspira tout naturellement à ses enfants une dévotion tendre envers le Patriarce Séraphique.

A peine âgé de huit ans, Vincent fut envoyé avec son frère Joseph à Viterbe, pour y commencer son cours d'études, dans le collège nouvellement ouvert par les Jésuites, rétablis par la magnanimité de Pie VII. Il y passa six ans et y fit sa première communion le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, 21 juin 1821.

Dès son arrivée dans cette maison, nous dit un confident de ses premières années, il s'appliqua de tout son cœur à se pénétrer des principes de religion et de piété qui devaient imprimer à toute sa vie une si forte direction. Il y avait été, du reste, admirablement préparé par l'éducation maternelle, la comtesse Pecci s'étant dévouée tout entière à cette tâche incomparable des premiers enseignements donnés à l'enfance.

Un de ses professeurs de prédilection dans ce collège était le Père Vincent Pavini ; c'est en son honneur et en celui de leur

(1) L'aîné, Charles, né en 1793, est mort à Rome en 1879 ; Anne-Marie, née en 1798, est morte en 1870 ; Catherine, née en 1800, est morte en 1867 ; le dernier, Ferdinand, né en 1816, est mort en 1830. (*Univers*).

commun patron, saint Vincent, que le jeune écolier de douze ans écrivit ses premiers vers latins.

Du reste il montrait un talent extraordinaire dans tous ses écrits scolaires, et un de ses compagnons de classe en témoignait dans une lettre adressée il y a neuf ans au P. Ballerini, directeur de la *Civiltà Cattolica* : " A douze et treize ans il écrivait le latin, soit en prose, soit en vers avec une facilité et une élégance vraiment merveilleuses pour son âge."

Hélas ! ces premières joies de la jeunesse studieuse devaient être promptement remplacées par des émotions douloureuses. En 1824, la comtesse Pecci mourait, emportée en quelques jours par la fièvre ; ensevelie dans l'habit du Tiers-Ordre franciscain, elle laissait après elle, avec d'impérissables souvenirs, des leçons qui ne furent jamais perdues.

Presque au même moment Léon XII succédait sur le trône pontifical à Pie VII, et l'un de ses premiers actes fut de transporter à Rome le collège florissant de Viterbe ; Vincent Pecci y suivit ses maîtres, et bientôt il terminait sa rhétorique, ayant remporté le prix d'excellence en prose latine, les premiers prix de grec et le prix de poésie latine obtenu par une brillante composition sur le *Festin de Balthasar* ; en six heures, le jeune rhétoricien avait dressé sur pieds 120 hexamètres d'une belle facture, où l'orgie assyrienne était décrite et flétrie avec une véritable éloquence.

C'est ce qui lui valut, en 1825, l'honneur de paraître devant le Pape, à la tête des douze cents élèves du Collège Romain, et d'adresser à Léon XII, qui les avait réunis dans la grande cour du belvédère, un discours latin où étaient exprimés les vœux de la jeunesse des écoles, tout entière subjuguée d'admiration après avoir vu le Pape, parcourant pieds nus les rues de Rome et les principales églises, afin de gagner l'indulgence du jubilé accordé cette année-là au monde catholique, pour la première fois depuis vingt-cinq ans.

Quatre ans plus tard, ses études philosophiques achevées, le jeune élève du Collège Romain se trouvait de nouveau appelé par son mérite à soutenir, dans un acte public, deux cents thèses sur les diverses matières enseignées dans les trois années du cours ; mais sa santé, cédant à un labeur excessif, ne le lui permit pas. Il tomba malade et dut aller prendre du repos à la campagne, emportant une attestation du Père Manera, préfet des études, qui, au nom de tous ses maîtres faisait foi de sa capacité, de ses succès et de la

maladie qui avait empêché la soutenance. Ce glorieux papier est conservé dans les archives de la famille Pecci.

L'air des montagnes, le régime de la maison paternelle, l'équitation et la chasse à laquelle se livrait ardemment le jeune lauréat, eurent bientôt fait de lui rendre la vigueur nécessaire à la reprise de ses études. Entre temps, le souvenir de sa pieuse mère et la dévotion qu'elle lui avait communiquée pour le grand saint d'Assise avaient opéré sur son âme, y faisant naître la vocation du sacerdoce. C'est donc parmi les études théologiques qu'il nous faut suivre maintenant l'élève du Collège Romain. Mais, auparavant, il convient de noter un trait qui caractérise bien son esprit et sa piété.

Son historien raconte qu'au cours de ses exercices de chasse, la pieuse direction de ses pensées le ramenait fréquemment au seuil d'un sanctuaire rustique, dédié à l'Annonciation de la Sainte Vierge. L'idée lui vint d'écrire l'histoire de ce sanctuaire, et ses recherches lui ayant fait découvrir qu'au siècle précédent la famille Pecci avait fourni le terrain pour permettre à la piété des Carpinétains de transporter la statue de la Vierge dans un endroit où elle fut mieux honorée, le jeune chasseur voulut fixer ce souvenir. En conséquence, sur une pierre qu'il avait fait tailler à ce dessein, il grava de ses mains l'inscription suivante :

MARIÆ SANCTÆ
 DEIPARÆ AB ANGELO SALVTATÆ
 TEMPLVM HOC
 QUOD POSITVM INFERIVS SECVS FONTEM
 EMINERE OLIM MINVS POTERAT
 CAIETANIVS PASQVALIVS
 FVNDO A GENTE PECCIA TRIRUTO
 ÆRE A CARPINETENSIBVS COLLATO
 IN EMINENTIORI ET AMËNIORI HEIC LOCO
 EREXIT
 AN. D. MDCCLXXV.

(Traduction.)

Cajetan Paschal a érigé en ce lieu, plus élevé et plus agréable, ce temple, dédié à la sainte Vierge, Marie, saluée par l'ange, et qui se trouvant autrefois situé plus bas près de la source pouvait se voir moins facilement. Le terrain a été cédé par la famille Pecci, et l'argent fourni par les habitants de Carpineto, 1775.

Ainsi, ajoute l'historien, se manifestaient dès lors cette dévotion envers la Sainte Vierge, et ce goût de la pure latinité, qui distinguent actuellement le pontife du *Rosaire* et des belles *Encycliques*. (1)

II.

JEUNESSE ET VIE SACERDOTALE.

Voici donc, à vingt ans, l'abbé Joachim Pecci, inscrit sur les registres du Collège Romain, comme étudiant de théologie. Son application à l'étude fut tout ce que lui permit sa santé encore délicate, et les succès qu'il remporta durant les quatre années qu'il passa dans l'étude des sciences sacrées furent un sujet d'admiration même pour des maîtres comme les Pères Perrone, Kohlmann, Patrizzi et le plus brillant de tous et le plus cher au cœur du jeune théologien, le P. François Manera.

On peut juger de ces succès quand on se rappelle que dès la fin de la seconde année il mérita et obtint le grade de Docteur en Théologie. Il soutint de la manière la plus honorable pour ses maîtres et pour lui deux *actes publics* au Collège Romain et à la *Sapienza*, et chaque fois il fut salué par des applaudissements enthousiastes.

Son cours terminé il étudia le Droit et la Diplomatie dans l'Académie des Ecclésiastiques Nobles, vraie pépinière où se formaient sous la direction et pour ainsi dire sous les yeux du Saint Père les futurs nonces apostoliques et les gouverneurs des provinces pontificales. Là il se distingua par un dévouement, un zèle et un talent si remarquables que Grégoire XVI, si habile dans la connaissance des hommes, résolut de l'attacher à sa personne.

En janvier 1837, il fut nommé Prélat Domestique ; deux mois plus tard il devint Référendaire de la *Segnatura*, et peu de temps après il prit rang parmi les prélats de la Congrégation *di Buongoverno*. Déjà son aptitude pour les affaires, son tact merveilleux, ses manières distinguées et la noblesse de son âme frappaient à ce point tous les regards que, bien qu'il ne fût point encore prêtre et qu'il n'eût que vingt-sept ans, tous ceux qui le connaissaient s'attendaient déjà à le

(1) Nous avons emprunté ces deux pages et d'autres passages plus courts à l'excellent travail de M. Auguste Roussel. (Univers, 1 janvier 1888.)

Les autres Vies de Léon XIII, (voir plus loin *Bulletin Bibliographique*, nous ont également été utiles pour cette notice.

voir rendre de grands services à l'Église et fournir une carrière glorieuse pour lui-même.

Le 13 novembre 1837, fête du jeune saint patron de la Pologne, il reçut le sous-diaconat et le diaconat des mains du cardinal prince Charles Odescalchi, Vicaire de Sa Sainteté, dans la chapelle de saint Stanislas Kostka, au noviciat de saint André près du Quirinal. Ce souvenir est deux fois émouvant. Rappelons que, dès ce moment, le pieux cardinal qui ordonnait un futur pape aspirait à voir le jour où il pourrait, déposant la pourpre, devenir simple novice dans cette maison où saint François Borgia jadis avait reçu Stanislas Kostka, épuisé de sa longue route ; où Stanislas, encore adolescent, mais déjà consumé par les ardeurs de l'amour divin, avait mené une vie angélique ; où reposait sa dépouille mortelle. Ces souvenirs, présents à l'esprit du jeune prélat ordonné lui servaient sans doute d'éloquente prédication. Mais eût-il pu penser qu'un jour ce Quirinal, près duquel avait lieu la cérémonie, et qui était la demeure du Pape, serait violemment enlevé au Saint-Siège, que l'ordinand de 1837, appelé au trône de Pierre, aurait charge de revendiquer cette possession sainte contre l'usurpation ? Eût-il pu penser que la chapelle même où se faisait l'ordination, ce sanctuaire consacré par la sainteté d'un religieux angélique et vers lequel n'a cessé de se porter la vénération des foules, serait menacée à son tour par la rage de démolition qui s'attaque à tous les monuments religieux de la Rome catholique, et n'y échapperait qu'à grand-peine ? En ce temps-là de telles pensées étaient loin des esprits, et Dieu permit que rien ne vint troubler le recueillement du jeune clerc.

Le dernier jour de la même année il fut ordonné prêtre par le pieux cardinal, et le lendemain, à l'aurore de la nouvelle année 1838 il célébra pour la première fois le Saint Sacrifice dans cette même chapelle de saint Stanislas, qui lui est demeurée si chère. Son frère Joseph, alors membre de la Compagnie de Jésus, et à présent cardinal, l'assistait dans cette fonction sainte.

Le voilà donc prêt à commencer sa carrière d'apôtre ; et dès lors tout faisait présager qu'il rendrait à l'Église les services les plus signalés.

Le 15 février suivant Monsignore Pecci reçut du Saint-Père la commission de *Délégué* ou Gouverneur de la Province de Bénévent, près de Naples, où une main de fer sous un gant de velours était indispensable pour rétablir l'ordre.

Il eut fort à faire pour la purger des brigands, contrebandiers et

conspirateurs politiques qui s'étaient comme donné rendez-vous dans ce malheureux pays, grâce à l'anarchie et aux désordres causés par l'occupation française et par le long emprisonnement du Souverain Pontife Pie VII.

Le Délégué commença par se gagner l'affection et la confiance de toutes les classes de la société par son affabilité merveilleuse. Les habitants des campagnes furent l'objet spécial de sa sollicitude ; il les visitait dans leurs simples demeures, les questionnait sur leurs travaux, écoutait leurs plaintes, puis travailla énergiquement à mettre fin aux exactions, aux délais de la justice, à mille autres sources de mécontentement et de malaise.

En même temps il organisa si bien, quoique sans bruit, les forces publiques tant civiles que militaires, qu'au bout de quelques mois il fut en mesure de prendre les malfaiteurs comme dans un filet, et dans moins d'un an il réussit à rendre à la province désolée la sécurité la plus entière.

Il restait cependant une bande de 28 brigands, les plus notoires et les plus redoutables de tous ; ces misérables étaient d'autant plus à craindre qu'ils jouissaient de la protection d'un marquis, riche potentat de la province. Cet homme eut l'audace de venir en personne menacer le Gouverneur. " Je pars pour Rome," lui dit-il, " j'y informerai qui de droit que vos mesures de sévérité outrée vont ruiner cette province ; si je ne réussis pas à vous faire renvoyer du pays, je vous en ferai enlever de force."

" Ah ! vous allez à Rome," répondit avec calme Mgr Pecci, tout en ouvrant la porte de son salon, où se tenaient en rang un groupe de carabiniers, " c'est un voyage qui peut avoir ses dangers ; eh bien, permettez-moi de vous confier à la protection de ces messieurs, à qui je vais donner l'ordre—*de vous mettre en lieu sûr pour trois mois au pain et à l'eau.*"

La nuit suivante le château du marquis fut environné par un cordon de soldats et tous les 28 brigands, qui s'y étaient réfugiés, furent pris morts ou vifs. Mais ce n'était là que le commencement des heureux résultats de l'administration du dévoué gouverneur ; il travailla avec bien plus d'ardeur encore à doter le pays d'établissements utiles et d'améliorations en tout genre. Il fit construire des routes à Molise, Terra di Lavoro et Avellino ; il diminua les impôts, encouragea l'agriculture et le commerce et fit régner dans tout ce territoire la paix et la prospérité.

Trois ans suffirent pour régénérer Bénévent et ce résultat mer-

veilleux donna tant de satisfaction au Saint Père, que, voulant procurer le même bienfait à une autre province, il le nomma en mai 1841 Délégué de Spolète ; puis, avant même que cette nomination eût eu son effet, il le transféra au poste bien plus important de Gouverneur de Pérouse, heureuse ville, dont il était destiné par la Providence à devenir plus tard l'Évêque.

A son arrivée à Pérouse il en trouva les quatre prisons regorgeant de condamnés ; cinq mois plus tard elles étaient vides et l'ordre le plus parfait régnait dans tout le district.

Sur ces entrefaites Grégoire XVI exprima le désir de parcourir les États Pontificaux, et fixa même déjà le jour où il allait arriver aux différents endroits ; or la route de Foligno à Pérouse était dans un état déplorable. Mgr Pecci néanmoins déclara qu'elle serait prête, et grâce à son énergie indomptable elle le fut au grand étonnement de tous.

Nulle fatigue ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait du bonheur de son peuple ; il visita en personne chacune des communes de son département, réprimant partout les désordres, corrigeant les abus, remplaçant des employés négligents par d'autres plus fidèles à leur devoir, établissant des écoles, favorisant l'industrie, créant une banque, et se montrant, en tous points, le père du peuple qu'il avait à gouverner. Un jour on l'informa que certains boulangers de Pérouse ne donnaient pas à leur pain le poids requis ; le lendemain matin de bonne heure, Mgr Pecci, accompagné de ses officiers, se rendit aux différentes boulangeries, fit confisquer tous les pains trouvés trop légers, puis les distribua aux pauvres sur la place publique. La leçon, comme on le pense bien, eut l'effet désiré.

D. CHRÉTIEN.

(A suivre.)

UNE NUIT DE NOËL.

CONFÉRENCE SUR LE PLAIN-CHANT DONNÉE DANS LA SALLE
ACADÉMIQUE DU COLLÈGE STE-MARIE, MONTRÉAL.

Il faut, quand on est inconnu comme moi, une grande dose de témérité pour oser monter sur cette estrade en présence d'un auditoire aussi distingué et quelques semaines après des conférenciers aussi habiles que messieurs les abbés Bruchési et Émard.

Il en faut bien davantage pour oser traiter un sujet auquel s'intéressent si peu de personnes : le Plain-Chant.

Je vous en supplie, soyez indulgents. J'ai une excuse.

Si je suis ici ce soir, c'est par soumission à mon président. Si je traite de Plain-Chant c'est pour plaire à mon président dont les désirs sont pour nous des ordres.

Mais soyez sans crainte, je vais tenter de vous gagner à ma cause en vous parlant le moins possible de mon sujet.

Je me tairai souvent pour céder ma place à des messieurs couronnés, des chanteurs et déclamateurs habiles qui, mieux que moi, sauront vous intéresser.

De crainte de vous effrayer, j'intitulerais mon travail.

UNE NUIT DE NOËL.

— Mon cher, je te déclare que je suis fermement décidé de ne pas aller plus loin que la prochaine auberge.

S'il te plaît de voyager dans des chemins pareils ; si tu ne redoutes ni le froid ni l'ouragan, à ton aise, mon ami, va ; pour moi ma décision est irrévocable, je ne vais pas plus loin.

Tout en parlant de la sorte, le jeune homme ramassait avec son compagnon les peaux de buffles tombées dans la neige, puis des livres, ses cahiers et tous deux remontaient en voiture.

—Tu plaisantes... Nous nous rendons ce soir à la Rivière-des-Prairies.

—Je te dis que non.—Comment voilà deux heures que nous sommes partis ; nous ne sommes pas au quart de notre trajet, et voilà trois fois que nous sommes renversés dans trois pieds de neige !

—Les chemins seront peut-être mieux tracés plus loin.

—Peut-être ? Tu déraisonnes, plus nous nous éloignerons de la ville, plus les chemins seront remplis.

—Voyons donc, sois plus courageux ; on nous attend pour chanter à la messe de minuit. Monsieur le curé nous en voudra si nous manquons à notre promesse.

—Monsieur le curé se passera de moi. Je tiens à ma conservation. Nous allons périr en route. Tu vois bien qu'il n'y a que nous sur le chemin par un temps pareil."

* * *

Ni ciel, ni terre, rien qu'un long nuage de neige emporté avec une rapidité vertigineuse vers le sud. Le vent furieux poussait tout devant lui. Débris de clôtures, branches d'arbres, tuiles, tout courait en dansant vers Montréal. Seuls nos deux jeunes amis s'en éloignaient, luttant contre les éléments irrités. Le cheval ayant peine à respirer avançait à pas de tortue, et les deux voyageurs tremblaient de froid sous leurs couvertures mouillées.

Le plus courageux allait insister encore lorsque pour la quatrième fois ils sont jetés dans la neige à quelques arpents de l'auberge, terme du voyage de celui qui ouvrait ce récit.

C'étaient deux étudiants en droit. Beaux chanteurs, leur paroisse natale les réclamait aux jours de grande solennité.

Avant de monter en voiture cette fois, ils étaient tombés d'accord. Dix minutes plus tard, ils étaient installés à l'auberge voisine.

* * *

UNE RENCONTRE.

Il était neuf heures du soir.

Le maître du logis les examina des pieds à la tête. Puis à sa femme, en allant chercher une bougie : Nous ne ferons pas fortune ce soir deux écoliers. La bourse est mince, je t'assure.

—Et le vieux qui est arrivé, il y a un quart d'heure ?

—Pas mieux ; tous des gens que nous ne verrons que dans les jours de grande tempête ! Ce n'est pas avec cela qu'on paye un dîner de Noël.

Et tout en maugréant, il conduisait nos deux étudiants dans une chambre sous le toit.

—Cette chambre vous conviendra, n'est-ce pas ?

—Certainement, dit l'un, nous ne sommes pas difficiles. Elle vaut toujours mieux que le grand chemin par un temps comme celui qu'il fait ce soir.

—Si vous le permettez, Monsieur, reprit l'autre, nous descendrons quelques instants nous réchauffer près du poêle. Nous sommes transis et nos habits sont humides.

—Comme vous l'entendrez, les bons amis. Vous pouvez vous installer tout à votre aise. Vous trouverez du bois tout près pour attiser le feu et un bon vieux pour vous tenir compagnie. Quant à moi je ferme mon établissement, je me couche. Et il ajouta avec une pointe de malice : Il n'y a pas d'argent à faire ce soir... Bonsoir... Amusez-vous bien... Vous pouvez rire, chanter, crier ; nous dormons au bruit. Une seule recommandation, n'allez pas mettre le feu.

* * *

Bonsoir, répondaient les deux étudiants en descendant l'escalier. L'instant d'après ils étaient tous deux assis près du feu parlant ensemble de la tempête qui sévissait avec rage au dehors, et déplorant le malheur de leur bonne paroisse qui allait être privée de ses deux meilleurs chanteurs.

—Moi, qui avais si bien préparé le "Noël" d'Adam, dit l'un... Ah ! ça : je ne te l'ai pas chanté ; je t'assure que je le réussis à merveille... Tiens, quand à la fin, j'arrive à "Noël, Noël, voici ton Rédempteur ;" je ne te mens pas, je donne la chair de poule. J'attaque avec une force et un brio à soulever la voûte de notre petite église !—C'est Ernestine qui aurait été fière de son Aristide.

C'était son nom.

—Oh ! oh ! pas d'enthousiasme, l'ami. Il n'y a pas d'Aristide qui tienne, tu le sais bien à côté d'Eugène, reprit l'autre en se montrant du doigt. Un ténor criard comparé à une basse à faire vibrer les vitres d'une Notre-Dame de Montréal?... Un "Noël" d'Adam !... C'est moi qui t'en réservais une surprise... Je chantais ce soir le

fameux "Noël" de Gounod. Tu ne connais pas cette mélodie?... Eh bien, mon cher, sache que j'attaque là un sol au-dessus des lignes... Ça c'est un sol qui se fait entendre... un vrai éclat de foudre, mon ami!

—C'est dommage que tu ne te sois pas rendu à destination, riposta Aristide un peu piqué; la foudre dans l'église aurait bien cadré avec la tempête du dehors.

* * *

—Vous m'intéressez, mes jeunes amis, dit tout-à-coup un troisième personnage que nos jeunes gens n'avaient pas encore remarqué.

C'était un vieillard. Assis dans un coin obscur de la chambre il fumait tranquillement du mauvais tabac canadien dans une vieille pipe de terre cuite.

Nos étudiants n'avaient pas encore eu le temps de l'examiner que ce nouveau personnage continuait :

"Pardon, mes bons Messieurs, si je mêle mon mot à votre conversation. Puisque le hasard m'a jeté sur votre route, permettez-moi de me joindre à vous et de parler de la nuit de Noël. J'ai été chantre, moi aussi, dans mon jeune temps. Il m'est arrivé, il y a cinquante ans, jour pour jour, une aventure qui pourrait peut-être vous intéresser. Si vous le permettez, je vous la raconterai."

—Mais, oui... Mais, oui... Nous ne demandons pas mieux, s'empressa de répondre Aristide qui n'était pas fâché de changer le sujet de conversation.

* * *

"C'était en 1832. J'avais alors dix-huit ans. J'habitais Québec où mon père tenait un modeste magasin d'épicerie au pied de la porte du palais. J'avais fait quatre années de latin au séminaire de Québec.

Mon père m'avait retiré du collège pour lui aider au comptoir de son établissement. Il y avait deux ans que j'étais commis. Je comptais remplacer bientôt dans le commerce mon père qui se faisait vieux. Et escomptant l'avenir, je m'étais fiancé avec une jolie brunette de Château-Richer.—J'en raffolais.—Elle avait l'air de m'aimer. Toujours est-il qu'elle était orgueilleuse de ma belle voix de baryton.

"Je passais pour le plus beau chanteur de tout Québec. Et comme vous, mes jeunes amis, aux jours de grandes fêtes, je recevais

des invitations de partout. Il va sans dire que l'église de Château-Richer était celle qui avait toutes mes préférences.

"Donc en 1832, la veille de Noël, je partais à dix heures du soir de Québec pour Château-Richer. Il faisait un temps comme ce soir.

"Pour mon malheur je pus me rendre à destination.

"J'avais travaillé au comptoir jusqu'au moment de mon départ. J'étais monté en voiture tout en transpiration. Je n'étais pas à trois milles que je me sentis frissonner, j'eus froid toute la route et j'arrivai à l'église comme le prêtre montait à l'autel.

"On me passe un graduel. J'entonne *l'Introït*. Hélas ! j'avais perdu ma voix dans le voyage. J'eus beau cracher, tousser, rien n'y fit. J'avais un rhume comme jamais de la vie je n'en avais pris.

"Cependant mon honneur était engagé ; il fallait continuer. Et Clarinde qui était là !

"Bref, j'étais si orgueilleux de ma voix que je fis des efforts inouïs pour chasser le chat qui m'étreignait à la gorge.

"Lorsque je crus y avoir réussi, je chantai à m'époumoner. À *l'Alleluia*, je frappais chaque note avec une force herculéenne, et j'articulais avec tant de lenteur que le curé qui attendait à l'autel pour entonner l'Évangile se retourna et me fit signe de me hâter de finir.

"À l'offertoire, je chantai un cantique en français. C'était permis par l'Ordinaire. Comme j'allais commencer, un enfant en surplis vint me dire de la part du curé de vouloir bien ne pas tant forcer ma voix. En d'autres termes, le curé me dispensait de crier. J'étais tout ému. Je chantai si mal que les fidèles furent obligés d'étouffer leurs éclats de rire dans leurs mouchoirs. Monsieur le curé ne me donna pas le temps d'achever le second couplet.

"Un second messenger venait cette fois m'ordonner de ne plus chanter. Toutefois le bon curé me faisait dire qu'il regrettait que j'eusse pris le rhume ; il m'invitait même à dîner chez lui le lendemain pour me remercier de mon bon vouloir.

* * *

"Lorsque le maître chantre me remplaça à la communion, toute la paroisse se moquait de moi, et les jeunes filles tournaient un œil malicieux sur cette pauvre Clarinde toute honteuse de ma déconfiture.

"Le même malheur ne vous attendait pas, j'en suis sûr. Vous

autres, vous êtes des maîtres dans l'art du chant. Auriez-vous pris le rhume, vous auriez vaincu les difficultés et vous n'auriez pas fait les bourdes que j'ai faites cette fois là.

—“Ce n'est là qu'une partie de mon histoire. L'autre est plus sérieuse et plus profitable.”

—“Racontez-nous là,” dirent ensemble les deux jeunes étudiants.

—“Je l'intitulerai : leçon de chant, elle mérite ce titre.”

ED. MCMAHON.

(*A suivre.*)

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE.

Note de la Rédaction. Sous ce titre nous nous proposons de publier régulièrement soit des documents anciens soit des travaux récents et se rapportant à quelque point intéressant de notre histoire nationale.

L'essai que nous publions aujourd'hui nous en sommes redevables à un vieil ami de notre Revue, lequel l'a reçu lui-même il y a quelque temps de la part de l'auteur. Ce dernier est un prêtre français, qui a passé une vingtaine d'années de sa vie au Canada, et qui a fait une étude sérieuse des annales de notre pays. Il est resté Canadien de cœur et désire vivement nous le prouver en contribuant à notre Revue aussi souvent que l'âge, les infirmités et les devoirs de son état le lui permettront. Qu'il veuille bien accepter ici l'expressiou de notre gratitude.

LES JÉSUITES DU CANADA SOUS LA DOMINATION ANGLAISE.

I. La *Capitulation de Québec* fut signée le 13 septembre 1759. Elle stipule :—“ ART. 2. Que les habitants soient conservés dans la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges. (*Accordé en mettant bas les armes.*)

ART. 6.—Que l'exercice de la religion Catholique, Apostolique et Romaine sera conservé, que l'on donnera des sauvegardes aux maisons ecclésiastiques, religieux et religieuses, particulièrement à Mgr l'Évêque de Québec.... (*Libre exercice de la Religion Romaine, sauvegardes à toutes personnes religieuses, ainsi qu'à Mgr l'Évêque. . . .*) ”

Point de trace ici d'une clause quelconque excluant les Jésuites des garanties de cette capitulation.

II. La *Capitulation de Montréal* fut signée le 8 septembre 1760. Elle stipule comme suit sur le point en question :

“ART. 27.—Le libre exercice de la religion Catholique, Apostolique et Romaine subsistera en son entier. Ces peuples (1) seront obligés par le gouvernement anglais à payer aux prêtres qui en prendront soin les dîmes qu'ils avaient coutume de payer. (*Accordé pour le libre exercice de leur religion ; l'obligation de payer les dîmes aux prêtres dépendra de la volonté du roi.*)

ART. 28.—Le chapitre, les prêtres, curés et missionnaires, continueront avec entière liberté leurs exercices et fonctions curiales. . . . (*Accordé.*)

ART. 32.—Les communautés de filles (2) seront conservées dans leurs constitutions et privilèges. . . . elle continueront d'observer leurs règles. . . . (*Accordé.*)

ART. 33.—Le précédent article sera pareillement exécuté à l'égard des communautés des Jésuites et Récollets et de la maison des prêtres de St Sulpice à Montréal ; ces derniers et les Jésuites conserveront le droit qu'ils ont de nommer à certaines cures et missions comme ci-devant. (*Refusé jusqu'à ce que le plaisir du roi soit connu.*)

ART. 34.—*Toutes les communautés et tous les prêtres conserveront leurs meubles, la propriété et l'usufruit des seigneuries et autres biens. . . . de quelque nature qu'ils soient et les dits biens seront conservés dans leurs privilèges, droits, honneurs et exemptions. (Accordé.)*”

Donc 1o. Les Jésuites aussi bien que les Sulpiciens, les Récollets et les prêtres séculiers gardèrent leurs biens avec tous les privilèges y annexés, car l'article 34 en disant *toutes les communautés* exclue évidemment la restriction qui se trouve dans l'article précédent.

2o. Par le refus de cet article 33 les Jésuites ne furent en rien placés dans une condition pire que les Sulpiciens, ni que le clergé séculier ne le fut par le refus de la 2de partie de l'ART. 27 ; on pourrait même ajouter que ne le fut l'Évêque par le refus des ART. 29, 30, 31 et 40. Le siège épiscopal était vacant en ce moment, Mgr. de Pontbriand venait de mourir à Montréal même ; mais nous verrons bientôt se dévoiler contre la dignité épiscopale des tendances aussi hostiles que celles que l'on signale ici contre les ordres

(1) en anglais *these people*. Ces gens, c. a. d. les habitants de la colonie.

(2) of *nuns* c. a. d. de *religieuses* (ou de *femmes*.)

religieux ; déjà même en refusant les articles 29, 30, 31 et 40, articles ayant trait à la nomination et aux pouvoirs d'un évêque, le général Amherst montrait clairement où il voulait en venir.

Mais il est bon de faire remarquer ici que ce refus conditionnel du 33e. article ne prouve nullement que de fait on molesta les religieux ; cet article quoique refusé resta en vigueur, et les mesures peu favorables que nous avons signalées demeurèrent lettre morte et furent révoquées implicitement par le *traité de Paris*.

Il est même permis de penser que ce refus tombait, sinon uniquement, du moins principalement sur la clause finale, qui parle de la nomination à certaines cures par les Sulpiciens et les Jésuites. (I)

III. Le *traité de Paris* fut signé le 10 février 1763. Son article 4 contient entre autres les points suivants :

“ Sa Majesté Britannique . . . consent d'accorder la liberté de la religion catholique aux *habitants* du Canada. Elle donnera en conséquence les ordres les plus efficaces pour que ses nouveaux sujets catholiques romains puissent professer le culte de leur religion selon les rites de l'Église Romaine, *autant que les lois d'Angleterre le permettent.*”

C'est là absolument tout ce que le traité renferme sur ce sujet ; il n'y est pas plus question explicitement des Jésuites que de n'importe qui ; on y parle des *habitants du Canada*, au nombre desquels étaient les Jésuites.

Prétendre qu'en vertu de la clause finale soulignée, les lois pénales d'Angleterre furent promulguées pour le Canada, c'est se heurter contre l'évidence des faits et contre l'interprétation de cette clause par toutes les autorités compétentes.

(a). *De fait*, les lois pénales d'Angleterre n'ont jamais été appliquées au Canada ; il y a eu différentes tentatives partielles de les appliquer (tout autant contre le clergé séculier et les citoyens que contre les Jésuites), mais ces tentatives ont toujours échoué à peu près complètement.

(I) D'après une lettre envoyée à Rome le 16 févr. 1762 par le P. de Launay, procureur des missions d'Amérique à Paris, *les Pères rentrèrent dans leur Collège* (de Québec) *avec l'approbation du général (Murray) en juin 1761* ; il y avait beaucoup de réparations à faire ; mais à peine ces réparations faites, à la grande joie des citoyens, on reprit l'office à la chapelle et les classes furent rouvertes... Le P. Pothier qui était allé avec d'autres Pères chez les Illinois pour s'éloigner des frontières du Canada, revint après un an à sa mission du Détroit et fut reçu avec enthousiasme par ses paroissiens et avec bonté par l'officier anglais.

D'après ces lois, entre autres choses, tout *Jésuite, Séminariste* ou *autre prêtre* ordonné par une autorité dérivée du Siège de Rome devait laisser le royaume. Où y a-t-il trace qu'une telle loi fût mise à exécution contre les *Jésuites* plus que contre les *Séminaristes* et les *prêtres séculiers* ?

Inutile de citer d'autres points de ces lois ; qu'il suffise de dire qu'en Angleterre, en vertu de ces lois, il n'y avait pas ombre de liberté religieuse, mais tout le monde sait qu'ici au contraire cette liberté existait presque sans restriction.

(b). Les autorités compétentes sont unanimes pour dire que le sens de cette clause n'était pas *application des lois pénales d'Angleterre*. Nous nous contenterons de quelques citations.

En 1765 les lords du commerce voulurent faire prévaloir l'opinion que les lois pénales s'appliquaient au Canada. Lord Fletcher Norton et William de Gray, alors procureur et solliciteur généraux, déclarèrent positivement *qu'elles ne s'appliquaient pas au Canada*, et l'avocat, le procureur et le solliciteur général confirmèrent cette décision le 18 janvier 1768.

Lord North, durant les débats sur l'*Acte de Québec* de 1774, disait : " Nos lois pénales ne s'appliquent pas aux colonies." Et lord Thurlow ajoutait : "(Lors de la cession) il fut stipulé que les Canadiens auraient la libre jouissance de leurs biens, et en particulier les ordres religieux, et que le plein exercice de la religion catholique serait continué, et le traité définitif de paix fut fait en faveur des droits de propriété, en faveur de la religion, en faveur des ordres religieux."

Cette explication a été adoptée invariablement depuis lors dans les décisions du Conseil Privé ; elle se trouve confirmée par les déclarations de notre législature et tout notre droit provincial.

La restriction mentionnée ci-dessus ne signifiait autre chose, selon l'interprétation commune, sinon : *liberté, mais non privilèges pour l'Eglise Romaine*, en d'autres termes : *la religion catholique ne sera plus, ce qu'elle était sous la domination française, la religion de l'État*. Quant à des conditions exceptionnelles faites en défaveur des *Jésuites* dans le traité de Paris, on n'en saurait trouver la moindre trace.

IV. *Quelle fut la conduite subséquente du gouvernement anglais vis-à-vis des Jésuites du Canada jusqu'à leur suppression par Clément XIV ?*

Voyons d'abord un cas parallèle.

En 1762, au moment où les parlements de France proscrivaient les Jésuites et leur enlevaient, si indignement leurs biens, les Anglais s'emparaient de la Martinique, et sous leur protection les Jésuites de cette île vendaient leurs possessions à des sujets du gouvernement britannique moyennant la somme de trois ou quatre millions de livres. (1)

A présent, quant au Canada. Nonobstant les efforts du gouvernement d'Angleterre et de ses émissaires en Canada pour violer la foi jurée, les Jésuites ne furent pas plus molestés ici que ne le furent les Sulpiciens, ni l'Évêque lui-même.

Leur collège de Québec eût continué de fleurir si les familles aisées qui leur avaient confié leurs enfants n'avaient quitté le pays ; malgré cette diminution notable du nombre des élèves, ce ne fut qu'en 1768 que les cours cessèrent entièrement.

Le Séminaire qui avait envoyé jusque là ses élèves suivre les cours chez les Jésuites, reçut alors à son tour les quelques élèves qui restaient encore à ces derniers.

“ Les Pères continuèrent pourtant jusqu'en 1776 à tenir ou à faire tenir une école très bien réglée où l'on enseignait aux jeunes gens la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

“ Cette école était ouverte à tous ceux qui en voulaient profiter. Mais le gouvernement ayant trouvé bon de placer les archives dans le seul appartement de leur maison qui put recevoir des écoliers, les dits Révérends Pères n'ont pu continuer la bonne œuvre.” (2)

La seule mesure vexatoire importante qui fut prise par le gouvernement avant la suppression de la Compagnie par Clément XIV, c'était la défense faite aux Pères de recevoir des novices ; cette mesure, qui du reste s'étendait aussi bien aux Récollets, indiquait sans doute que l'intention du gouvernement était dès lors de laisser l'ordre s'éteindre, puis de l'emparer de ses biens. (3)

(1) Il s'agit ici évidemment de livres françaises valant 20 sous chacune. L'article 35 de la capitulation de Montréal reconnaît à tout le clergé et notamment aux Jésuites ce même droit de vendre leurs propriétés.

(2) Mémoire de Mgr Hubert. Bibaud, p. 317.

(3) Les Sulpiciens ne furent pas plus épargnés ; ils ne purent se recruter pendant bien des années. En 1784, les citoyens de Montréal adressèrent même une supplique à cet effet au roi d'Angleterre ; mais elle demeura sans réponse, et déjà on voyait arriver le moment où le gouvernement mettrait la main sur les biens des Sulpiciens, comme il la mit sur ceux des Jésuites après la mort du Père Casot. Ce ne fut que lorsque les excès

Toute tyrannique que fût cette mesure, elle était douce en comparaison de ce que le gouvernement français avait fait dans la mère-patrie dès 1762 ; il est probable du reste que si le Pape avait tenu tête à l'orage, cette mesure elle-même aurait été révoquée par le gouvernement anglais, qui estimait les Jésuites comme instructeurs de la jeunesse tout autant que le faisaient le roi de Prusse et l'impératrice de Russie.

Voici ce que Mgr Briand lui-même nous apprend à ce sujet dans sa lettre du 15 novembre 1772, au cardinal Castelli :

“ Les Jésuites de France sont, m'a-t-on dit, déjà rappelés d'exil. (1.) J'espère que cette œuvre s'achèvera et qu'ils obtiendront bientôt de reprendre leurs anciens exercices, qui ont été si utiles à l'Église et au monde entier. *Les Anglais ne les ont point point molestés en Canada*, et ils y servent l'Église avec beaucoup d'édification aussi bien que les Récollets. Mais ni les uns ni les autres n'ont permission de recevoir des sujets. Je l'ai demandé au Roi de la Grande-Bretagne par une adresse signée du clergé et du peuple ; je crains fort de ne le pas obtenir. Voilà deux ans écoulés et je n'ai point de réponse.”

Ce n'est qu'en 1776 que le gouvernement ferma les Cours que l'on donnait encore dans le Collège de Québec et convertit les salles de classe en salles d'audience, d'archives, magasins de vivres et en prison ; plus tard il prit même la plus grande partie de la bâtisse pour en faire des casernes, laissant le reste avec la chapelle aux Jésuites qui vivaient encore. (2.)

“M. Garneau, qui n'est jamais un guide sûr, après avoir dit que la Compagnie de Jésus fut obligée de renvoyer ses professeurs durant le siège de Québec par les Anglais, dit plus loin que l'enseignement cessa en 1764 parce que le gouvernement congédia les élèves pour changer le collège en prison, en audience et en magasins de vivres, ne laissant aux Pères que la chapelle et une couple d'apparments.” (*Bibaud*, p. 321. Note.)—M. Garneau ne se trompe ici que de la bagatelle de 12 ans.

de la révolution française eurent jeté sur les plages d'Angleterre les dignes prêtres français exilés pour la foi, que les Sulpiciens purent réussir à augmenter leur nombre insensiblement et sans opposition de la part du gouvernement. (*Brasseur de Bourbourg*, t. 2, p. 46 et s.)

(1) C'était évidemment une fausse nouvelle.

(2) Pagnuelo, *Lib. Relig.* page 73.

On prétend que Lord Amherst obtint la propriété des biens des Jésuites, et que la difficulté de se procurer les titres l'empêcha d'en user.

Garneau lui-même qui n'est point partial aux Jésuites est plus exact que cela. Il dit (vol. 3, p. 66): "Lord Amherst obtint du Roi la promesse du don des biens des Jésuites; mais plus tard *les titres de ces derniers étant reconnus inattaquables* le Gouvernement *retira la promesse*, en indemnisant la famille du général."

Voici maintenant toute la vérité sur ce point. Malgré la capitulation de Québec et de Montréal (celle-ci accordée par lui-même), Lord Amherst jeta de bonne heure des yeux de convoitise sur les biens des Jésuites; dès 1770 il les demanda au Roi, qui transmit la supplique à son Conseil Privé, lequel ordonna aux officiers de la Couronne de dresser un instrument de donation. Ceux-ci s'en excusèrent et la chose en resta là.

Malgré de nouvelles instances d'Amherst en 1771 et en 1779 et malgré les efforts de Marriott, la chose traîna si bien en longueur que ce ne fut que le 18 août 1786 que le Roi expédia ses ordres à Lord Dorchester pour qu'il nommât une Commission à cet effet.

La minorité de la Commission (4 sur 9) fit son rapport subrepticement et déclara le roi *propriétaire* et même *possesseur* de ces biens.

Malgré ce rapport que le Parlement de Paris, consulté à cet effet, eut la lâcheté d'approuver, la cause de l'honnêteté ne succomba pas encore. (1).

Dans un rapport à Lord Dorchester le comité du Conseil Législatif (31 octobre 1788) dit que *les Jésuites ayant retenu leurs biens sous les yeux et partant la sanction de la Couronne, il faudrait une loi par laquelle le Roi confirmerait l'abolition de l'ordre faite par le Pape et déclarerait ses biens réunis à la Couronne.*

Mgr Hubert de son côté, prévoyant que ces biens allaient tôt ou tard inévitablement échapper aux Jésuites, demanda dans sa lettre du 18 novembre 1789 à l'honorable W. Smith, juge en chef, qu'ils fussent employés au profit de l'éducation.

Voici les paroles de Mgr Hubert:

".....Nous avons au milieu de Québec un beau et vaste collège, dont la plus grande partie est occupée par les troupes de la garni-

(1) Bibaud, p. 339.

son ; ne pourrait-on pas rapprocher cette maison de son institution primitive ?

“Ce collègue ne pourrait-il pas par la suite des temps être érigé en Université et se soutenir en partie par les revenus des fonds appartenant actuellement aux Jésuites ?

“Mais à qui appartiendrait le gouvernement du collège de Québec, s'il était remis sur pied ? D'abord au R. P. de Glapion, jusqu'à sa mort et ensuite à ceux qui lui seraient substitués par l'Évêque”

Cette lettre n'eut aucun résultat, mais Lord Dorchester qui déjà en 1774 (quand il n'était que Sir Guy Carleton) avait réussi en connivence avec Mgr Briand (ainsi que nous le verrons plus loin) à conserver ces biens aux Jésuites, déjoua de nouveau les projets de Lord Amherst, et les Jésuites ne furent point évincés. (1).

C'était en 1790. L'année suivante nouvel effort de Lord Amherst, nouvel insuccès.

Enfin en 1798 ses héritiers renouvelèrent la même demande toujours avec le même résultat ; mais cette fois, pour mettre fin à ces importunités qui duraient depuis 30 ans, le gouvernement anglais accorda une rente viagère à la famille Amherst en place des biens des Jésuites.

Toujours est-il que le P. Casot resta jusqu'à sa mort [en 1800] le possesseur de la presque totalité de ces biens.

Si l'on prétend cependant que les Jésuites seuls furent l'objet de vexations semblables, on se trompe grossièrement ou l'on veut tromper.

Le Siège épiscopal était vacant, ainsi que nous l'avons dit, par la mort de Mgr de Pontbriand arrivée peu de temps avant la capitulation de Montréal ; le diocèse était administré à Québec par M. Briand et à Montréal par M. Montgolfier, Supérieur des Sulpiciens. Le Chapitre ne put se réunir que le 15 septembre 1763 ; il choisit M. Montgolfier ; mais cette nomination ne fut pas agréée du général Murray, peut-être parce qu'on songeait déjà à mettre la main sur les biens des Sulpiciens, [sous prétexte que la communauté était dissoute], et que le général craignant qu'en ratifiant cette nomination il ne parût reconnaître l'existence civile de la communauté de St Sulpice.

(1) Bilaud, p. 337.

M. Montgolfier, voyant cela, déclina l'honneur ; M. Briand fut alors choisi ; mais ce ne fut qu'en 1766 qu'il parvint à ce faire sacrer.

Letriste exemple donné par les souverains catholiques d'Europe tenta le roi d'Angleterre à faire un pas de plus dans la voie des spoliations. Un comité fut nommé pour examiner quelle législation nouvelle on pourrait donner au Canada pour l'assimiler davantage à sa nouvelle mère-patrie. Le comité laissa à Marriott, Thurlow et Wedderburne le soin d'étudier la question et d'exposer leurs plans ; ce qu'ils firent en 1772 et 1773.

Marriott disait entre autres choses : " Si l'on admet le culte catholique, on devra du moins en bannir les doctrines, et ne pas lui accorder plus de droits qu'il n'en a en Angleterre... il ne devrait pas y avoir d'évêque... le diocèse devrait être gouverné par un grand-vicaire élu par le chapitre ou les curés ; il faudra abolir les communautés religieuses d'hommes et de femmes à la mort de leurs membres actuels... rendre les curés inamovibles... réunir à la couronne les biens de St. Sulpice..."

Wedderburne de son côté ajoutait :

" L'exercice de la juridiction ecclésiastique d'après les pouvoirs émanés du siège de Rome est non seulement contraire aux lois positives de l'Angleterre, mais encore aux principes même du gouvernement..."

" L'établissement des Jésuites et des autres ordres religieux comme corporations possédant des biens et une juridiction répugne aussi à la constitution politique que le Canada doit recevoir. (1) "

Il est évident par tous ces documents que jusqu'en 1773 les Jésuites aussi bien que les autres communautés étaient démeurés, quant aux choses essentielles, dans la possession de leurs droits.

Bien plus il est grandement probable, par ce qui nous reste à voir, que si le Bref de Clément XIV ne fut intervenu, toutes les recommandations de ces légistes n'eussent point prévalu contre le sentiment d'équité du peuple anglais, et que les Jésuites n'auraient pas cessé de jouir de leurs droits pleinement et sans restriction. Quoi qu'il en soit, " l'an 1773 les philosophes modernes, s'appuyant sur les bases de la société et de la morale, forcèrent enfin la main de Clément XIV

(1) Les Sulpiciens ne furent par moins visés dans tout cela que les Jésuites et leurs droits ne furent pas moins menacés.

En 1773 Sir James Marriott exprima l'opinion que le gouvernement pouvait s'emparer des biens des Sulpiciens qui, disait-il, n'y avaient aucun droit. En 1788 cette commu-

contre les enfants de saint Ignace. Par son Bref *Dominus ac Redemptor noster* du 21 juillet 1773 ce pontife supprima la Compagnie de Jésus. " (*Bibaud* p. 184.)

PHILALÈTHE.

(*A suivre.*)

nauté paraît avoir demandé au gouvernement une reconnaissance de son droit de possession des seigneuries ; pour réponse en 1789 le procureur et le solliciteur général présentaient au gouverneur un rapport dans le sens de l'opinion de Sir James Marriott, et quatre ans après que M. Roux eut fourni l'état qu'on lui avait demandé, en 1804, le procureur général Sewell fit un autre rapport par lequel il arrivait aux mêmes conclusions. Ajoutons ici qu'en 1776 le gouvernement s'empara de l'église des Récollets pour la convertir au culte protestant, après l'incendie du couvent. Il se mit de même en possession, sans indemnité, d'un terrain appartenant aux Ursulines.—(PAGNUELO)

A PROPOS DU NOUVEL AN ⁽¹⁾

Je me suis efforcée de faire des visites. Il ne faut pas se dissimuler que pour une mère de famille ce serait une rude tâche, si elle n'était adoucie par le plaisir de présenter et de recevoir les souhaits si sincères en ces jours de conciliation et de tendres démonstrations. Comme le cœur est bien fait pour aimer ! Aussi avec quel bonheur on pratique cette bonne vieille religion de l'amitié !

Mais hélas ! comme tout passe vite ! Pour peu qu'on s'éloigne de ses amies on est toute surprise de les retrouver pour la plupart étioilées, comme des fleurs qu'on a vues hier fraîches et vermeilles. Une chose cependant est consolante pour le cœur, c'est qu'elles restent entourées de l'auréole de la mère de famille. Et à côté de cette tête qui se penche au soir de l'existence poussent des tiges dont les pures corolles renferment l'espérance de l'avenir.

Mais je m'oublie, et ce n'est pas de cela que je veux aujourd'hui entretenir mes lectrices. Vous trouverez la transition brusque, car je vais vous parler de la tenue des salons.

Ils se distinguent généralement par une grande propreté. C'est sans conteste le cachet caractéristique de nos maisons canadiennes, même les plus modestes. Rien n'égale cette marque d'une nature d'élite. On ne peut d'ailleurs passer pour bien élevé sans cette qualité qui est vertu. La maison la plus simplement meublée paraît admirablement si elle est proprette. Voyez les communautés. Quelle simplicité règne dans leur ameublement, et cependant

(1) Nous devons à l'intercession bienveillante d'un ami de pouvoir reproduire ici ce petit chef-d'œuvre. L'auteur, à nous inconnu, a droit à la reconnaissance de nos lecteurs aussi bien qu'à la nôtre. Des juges compétents nous ont dit qu'ils n'ont pas lu de plus belles pages dans les lettres de Madame de Sévigné. Espérons que la modestie de l'auteur ne l'empêchera pas de contribuer à notre Revue autant que ses devoirs de famille le lui permettront.

comme elles attirent l'admiration des visiteurs ! Pourquoi ? Ils vont vous le dire en entrant : Quelle propreté !

La maîtresse de maison serait fière d'entendre une telle réflexion. Car c'est l'attestation d'un mérite personnel. Et c'est un mérite, en effet, puisque la pratique de cette vertu exige certains sacrifices. Sans doute, il y a plaisir à se tenir proprement, mais c'est une jouissance comme celle résultant de la pratique de toutes les vertus. Prenez une mère de plusieurs enfants, et voyez s'il ne lui faut pas une dose constante d'énergie pour tenir tout à l'ordre dans sa maison. Aussi ne devrions-nous pas être trop sévères si parfois il se trouve quelques brins de poussière oubliés dans un coin, ou même quelques macules que les marmots viennent de faire. D'ailleurs l'œil exercé voit bien quand c'est dû à un accident ou à la malpropreté.

C'est compris, nos Canadiennes sont d'une propreté édifiante. Mais il faut avouer que plusieurs sont entraînées dans l'excès de cette qualité. Et elles se livrent au luxe. Le luxe du salon m'a paru cette année la plaie à la mode. Ne riez pas, il y a des plaies à la mode, comme il y a des modes qui sont des plaies. Je ne mentionne pas les entailles que cause cette passion à la bourse du mari, que je n'ai pas mission de défendre, lui, ce roi de la communauté qui a toujours le droit d'apposer son *veto*, en ne votant pas les subsides ; mais je parlerai des brèches faites au bon goût et, le dirai-je, à la morale.

Est-il de bon goût de garnir son salon de toute espèce de clinquants qui lui donnent un air de boutique de bric-à-brac ? Ça devient chez nous une manie : les consoles sont surchargées, les tables renversent, les corniches sont couvertes, les étagères regorgent.

Et de quoi ? D'objets d'art ? D'articles qui signifient quelque chose, parlant à l'âme ou au cœur ? Non, la plupart sont des futilités plus ou moins burlesques. J'ai remarqué des cartes à profusion, juchées sur les cadres des portes, accrochées dans les angles des miroirs, et représentant toute espèce de fadaïses, depuis le chat fâché jusqu'à la poule amoureuse, depuis le bébé à la chemise écourtée jusqu'à la coquette frisée. Toutes les bêtes de la création semblent s'être donné rendez-vous au milieu d'un monde aux allures plus ou moins échevelées. C'est à peine si l'on peut cheminer dans ce dédale de freluches de toute couleur et de toute forme.

Vraiment, le moins que l'on puisse dire, c'est que cette Arche de Noé pêche contre la simplicité, qui, dans l'ameublement comme

dans la toilette, dénote la bonne éducation. Quand vous rencontrez une dame surchargée de colifichets, vous lui faites, n'est-ce pas, vite son procès. Eh bien ! quand vous entrez dans un salon bourré de polichinelles, c'est l'occasion de dire que la caque sent le hareng.

Voilà pour le goût.

Mais j'ai ajouté que c'est une brèche à la morale. Ah ! je vous entends dire : " Cette vieille femme est toujours à sermonner." C'est vrai. Mais à mon âge, aimables lectrices, vous saurez que la mère de famille ne fait pas grands pas dans la vie sans voir pour ses enfants une embûche tendue à leur faiblesse. Pauvres petits êtres que nous tenons quelque temps par la main pour soutenir les premiers pas qu'ils font dans la vie ; combien plus longtemps n'avons-nous pas à vous soutenir dans le chemin de la vertu ! A combien d'épines, jetées sur votre route, votre robe blanche ne s'accroche-t-elle pas ! Tendres brebis confiées à nos soins, que de flocons de votre pure toison s'attacheraient aux buissons du sentier, si notre main maternelle n'était là pour les écarter ! Ah ! laissez-nous, vous hommes orgueilleux, qui trébuchez si souvent dans le champ des affaires, de la politique, partout, pour avoir souvent méprisé les conseils que nous vous donnions, enfants ; laissez-nous donc munir la génération qui pousse, contre les dangers qui ont été le germe de vos défaillances. Laissez-nous familiariser vos enfants avec les grandes, les belles et les saintes choses.

Oui, je le répète, la grande partie de ces petits riens n'est pas sans danger pour l'esprit et pour le cœur, qu'ils énervent. Le cœur s'attache à ces brimborions et perd le goût des choses sérieuses. Or, tout ce qui amollit le cœur le rend incapable des luttes de la vie réelle. Toutes ces petites scènes d'images fantaisistes font que l'enfant s'endort dans les fictions pour se réveiller dans une réalité qu'il n'avait pas rêvée.

Écoutez, le saint-Esprit n'a-t-il pas dit que la bouche parle de l'abondance du cœur ? On pourrait bien en dire autant des objets qui nous entourent et qui traduisent les sentiments de l'âme. Et le proverbe si vrai : " Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es," n'a-t-il pas ici son application ? Car on peut le dire, non-seulement on hante, mais on vit avec les objets qui ornent notre maison. Si donc vous exhibez des objets lascifs vous prouvez que vous l'êtes, et que vos enfants qui vivent avec eux le deviendront. Si ces objets ne sont que frivoles, vous montrez que vous l'êtes et que vos enfants le seront. Mais, me direz-vous, ces fantaisies ne parlent pas.

Comment, ne parlent pas ? Mais alors pourquoi les gardez-vous ? Ah ! oui, elles parlent, et c'est pour cela que vous les conservez. C'est parce que ces objets parlent que les païens meublaient leurs maisons de statuettes et de tableaux que la religion nous oblige aujourd'hui de reléguer dans les musées, comme on tient dans les salles de dissection des cadavres en décomposition.

Dans une maison chrétienne, ce me semble, on devrait respirer un air de christianisme, et les objets qui l'ornent devraient parler au cœur, à l'esprit, à l'âme.

Ainsi donc qu'on ait sur les murs des portraits de famille, des tableaux, de belles gravures ou des photographies représentant des chefs-d'œuvres de l'art honnête. Mais de grâce, bannissez les nudités qui ne parlent qu'aux sens, et guerre à ces mauvais *chromos* qui déguisent les figures les plus augustes et gâtent les paysages les plus poétiques. Si vous ne pouvez avoir du beau, n'ayez rien.

Quelques statuettes en bronze ou en plâtre placées sur des consoles, aux angles du salon, donnent à cette pièce un air habité. Les rideaux habillent bien une fenêtre, mais eux aussi peuvent parler, et par leur couleur et par leur dessin. Êtes-vous française, mettez-y du tricolore ou du blanc avec fleurs de lys. Êtes-vous papale, mariez le jaune au blanc. Le moire, le damas, le calicot, la toile de Perse, le coton et même l'indienne peuvent faire de jolis rideaux pour l'hiver, surtout quand une main habile y ajoute un ornement, une broderie qui expriment quelque chose.

Une table de centre, pourvu qu'elle soit élégante, joint l'utile à l'agréable, à condition qu'elle ne soit pas surchargée de vaisselle.

La garniture de salon, c'est-à-dire chaises, fauteuils et sofa, doit être d'un goût sévère. J'aime le genre antique. Il indique le culte du passé et que l'on connaît d'hier. Moi j'affectionne l'acajou, qui a l'avantage des douairières, de s'embellir en vieillissant. Le crin est sombre, c'est vrai, mais c'est inusable, toujours de mode et il s'assortit bien avec n'importe quels rideaux, n'importe quelles tapisseries. Les autres étoffes de laine, surtout quand les enfants font souvent irruption dans le salon, sont trop promptement salies ou dévorées par les insectes. À moins qu'on ne se serve de crétonne qu'on peut souvent renouveler.

À propos de tapis et de tapisseries, il est regrettable que l'on ait introduit de ces dessins impossibles à déchiffrer. Que signifient-ils ? Il y a là dedans un pêle mêlé de tout ce qui ressemble au désordre. Pourquoi ces papiers ne représentent-ils pas des fleurs, des paysages,

des emblèmes ? La chinoiserie est à la mode, me direz-vous. Mais en le céleste empire, la longue queue et les sandales sont aussi à la mode, pourquoi donc ne vous en affubleriez-vous pas ?

Le piano est un objet de luxe, qui est aussi déplacé dans certaines classes de la société qu'il est de bon goût dans d'autres. Cependant, comme presque toutes les jeunes filles des couvents *pianotent*, il faut bien qu'elles jouent jusqu'au mariage, où les soins du ménage condamnent généralement le piano au silence aussi absolu qu'il a agacé d'oreilles sous le règne du célibat.

Quelques vases en cristal taillé ou en grés, dans lesquels on place des fleurs fraîches, sont un ornement charmant. Les vases en porcelaine, à moins qu'ils ne soient bien dorés et bien peints (et alors ils coûtent très cher) sont de mauvais goût.

En plaçant en novembre des oignons de jacinthe dans des vases de verre remplis d'eau, on obtient, en janvier, des fleurs aussi belles et aussi odoriférantes que celles des jardins.

Pendant la belle saison rien ne rend un salon riant comme de parer la cheminée et les consoles de fleurs et de feuillages frais, que l'on remplace l'hiver par des lierres et quelques plantes en pots.

L'aquarium peut être toléré dans un salon. On y place des poissons, des mollusques, etc. Ces caisses ou ces cloches, à parois en glace ou en verre transparent, sont remplies d'animaux vivants qui nagent au milieu des roches mousseuses, de sable, de galets, de coquillages, d'algues et de varechs flexibles. C'est vraiment gentil.

Une chose ravissante, à mon goût, c'est une serre donnant sur le salon ou la salle à manger. Mais, direz-vous, c'est trop dispendieux. Et d'abord on peut faire fabriquer une petite serre d'appartement très peu coûteuse. Mais ce qui est mieux, c'est de disposer les ouvertures de votre salon en saillies. Vous y placez des rayons, et vous avez une serre.

C'est au milieu des lis, des jacinthes, des narcisses, des muguets, des pervenches, des œillets, des pensées, des violettes, des résédas et des roses que je vous laisse, lectrices ; mais, permettez-moi de vous le dire, le sourire au cœur, de toutes les fleurs de votre serre, vous serez les plus belles, si vos qualités répandent autour de vous le parfum de la vertu.

LISETTE.

NATURALISME ET RÉALISME.

ETUDE SUR LE ROMAN EN FRANCE AU XIX^e SIÈCLE. (1)

De tous les genres de littérature le roman est aujourd'hui le plus recherché et le plus cultivé.

Les meilleurs écrivains et les plus graves penseurs l'ont adopté, et l'Académie lui a donné droit de cité en ouvrant ses portes aux romanciers.

Et qui dira le nombre de romans que ce siècle a produits ? Tous les ans il en paraît des milliers de nouveaux, sans compter les anciens que l'on réédite et les étrangers que l'on traduit.

Et ces ouvrages sont lus par tout le monde : jeunes et vieux, hommes et femmes, riches et pauvres, savants et ignorants.

De fait on ne lit plus guère autre chose. C'est là que l'on va chercher les idées, les doctrines, la science même. Le roman est devenu le pain quotidien des intelligences, il est entré dans nos habitudes, dans nos mœurs, il est, en quelque sorte, une des nécessités de la vie.

En considérant cet état de choses on comprend qu'il est utile et opportun de faire du roman l'objet d'une étude spéciale et d'un examen sérieux.

Devenu le plus puissant et le plus actif véhicule des idées, il exerce nécessairement une grande influence sur les esprits ; et d'un autre côté c'est lui qui fera mieux connaître ce qu'aura été la littérature du 19^{ème} siècle, puisque c'est en lui, on peut le dire, que se résume cette littérature.

Il serait, sans doute intéressant, mais beaucoup trop long de considérer l'envahissement du roman dans tous les pays civilisés.

Nous bornerons donc, pour aujourd'hui, nos études à la France, comme étant toujours, malgré les revers de la fortune, la nation souveraine dans le domaine de l'art et des lettres ; celle qui par la parole et par la plume, peut encore faire le plus de bien ou le plus de mal.

Avant d'en arriver aux romanciers contemporains, nous rappellerons, aussi brièvement que possible, ce qu'a été le roman en France dans la première partie du siècle.

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 15 janvier 1888.

I.

Sous le premier empire, comme sous la Révolution et le Directoire, c'est, chose étrange, le genre sentimental qui a surtout été cultivé. Éprouvait-on le besoin de se donner le change, de se faire illusion sur les événements tragiques qui se passaient alors, ou voulait-on réagir contre la fièvre guerrière qui paraissait vouloir s'emparer des esprits ? Du reste, on était trop près du 18ème siècle pour que le sentiment exposé dans ces livres ne fût pas faux, en bien des cas.

Un nom illustre domine dans l'histoire littéraire de la première partie de ce siècle : celui de Châteaubriand.

Les *Martyrs* sont un poème, en prose ; mais *René*, *Atala*, les *Natchez* et *Le dernier des Abencérages* étaient des romans, d'un genre particulier et avec un caractère tout personnel. On pourrait dire que ce sont à la fois des confidences et des rêveries, où l'idéalisme se mêle au sensualisme dans un désordre assez étrange.

Dans *René*, nous voyons apparaître ce qui, d'après Ernest Hello, constitue la principale différence entre le roman ancien et le roman moderne.

Dans les vieux récits, les héros cherchaient le bonheur, et ils y arrivaient à la fin, après avoir surmonté tous les obstacles qu'il avait plu au romancier d'accumuler sur leur chemin.

L'idéal de ce bonheur n'était pas toujours élevé, et la morale pouvait être relâchée, suivant les milieux et les époques ; mais c'était là la donnée générale des œuvres d'imagination, et elle était conforme à la nature et à la destinée de l'homme, que Dieu a créé pour être heureux.

Le roman moderne a dédaigné ce dénouement, trop simple et trop banal. Ses héros, de parti pris, cherchent et trouvent le malheur.

C'est à Goethe que nous devons ce genre nouveau. Son *Werther* est évidemment l'inspiration de *René*. Même tristesse vague et rêveuse, même ennui, même dégoût de la vie, même absence de résignation chrétienne.

Châteaubriand a été plus heureux dans d'autres innovations. Il a eu l'honneur de rompre avec les traditions du 18ème siècle, qui ne faisaient plus vivre l'art et la littérature que d'imitation. Il a mis hors de mode le mythologisme, le culte exagéré de l'antiquité payenne. Il a inauguré une renaissance chrétienne qui, sans doute,

n'a pas eu assez d'adeptes, mais qui cependant, a encore dépassé les vues et les intentions de son auteur.

En même temps, et plus véritablement peut-être, Châteaubriand a été le père du romantisme et même du naturalisme. Mais, ici encore, il sera dépassé par ses imitateurs et ses disciples. La réaction contre le convenu ira beaucoup trop loin et l'on ne fera que tomber d'un excès dans un autre.

Le style fait le principal mérite de Châteaubriand. On ne saurait trop admirer cette incomparable prose, aussi harmonieuse, aussi imagée, aussi bien ciselée que les plus beaux vers. Et chez lui, quelle vraie et profonde perception des splendeurs de la nature ! Quelle touche large et ferme, quel coloris brillant dans ses descriptions ! Et puis, en dépit des idées fausses et des sentiments exagérés, il y a toujours en lui de la dignité, de la grandeur et le goût du beau. Et c'est bien quelque chose aujourd'hui.

Les qualités et les défauts de Châteaubriand se retrouvent en grande partie chez Lamartine, qui lui aussi a pris rang parmi les romanciers.

Il y a bien de la rêverie, bien du vague dans les *Confidences* et dans *Raphaël*, ouvrage dont on signale en outre les tendances panthéistes et le caractère sensuel. En revanche Lamartine a écrit *Généviève* et le *Tailleur de pierre de la vallée de Saint-Point*, récits simples et émouvants, dont on peut faire l'éloge, tout en regrettant que le sentiment religieux, dans ces livres, manque de vigueur et soit trop délayé dans la phrase.

Mais il ne faut pas oublier que Lamartine était poète et qu'on ne saurait le juger comme un simple mortel.

Il faudrait en dire autant d'Alfred de Vigny, un autre poète, en qui la mélancolie de Châteaubriand est devenue la désespérance de Byron. Ses œuvres en prose ont moins d'importance que ses vers. La principale, fut son roman de *Cinq-Mars*, par lequel de Vigny a inauguré le roman historique en France, mais où il a marqué trop en noir le caractère du Cardinal de Richelieu.

L'évolution littéraire à laquelle Châteaubriand a donné la première impulsion s'accroît sous le règne de Charles X. Nous sommes au moment où le romantisme affirme ses audacieuses théories et prend son plein essor. Les discussions qu'il provoque, et les polémiques ardentes que les questions politiques et sociales soulèvent en même temps donnent lieu à un mouvement extraordinaire dans le monde des lettres.

Le grand prophète du romantisme, Victor Hugo, sans abandonner la lyre du poète, saisit aussi la plume du romancier. Déjà *Han d'Islande* et *Bug-Jargal* avaient fait connaître son talent original et ses audaces de conception et de style. *Notre-Dame de Paris* le porta au pinacle. Ce livre eut un succès immense, que son mérite ne justifie qu'en partie. C'est une œuvre artistique, plutôt qu'une étude historique et une œuvre d'imagination plus qu'un travail artistique. Il y a de fort belles pages sur l'architecture gothique, et de merveilleuses descriptions. Il y a aussi du drame, de l'étrangeté, mais l'imagination de l'auteur s'y est visiblement donné trop libre carrière.

Au point de vue religieux et moral, *Notre-Dame de Paris* encourt les plus graves reproches. L'auteur a pris à tâche d'abaisser et d'avilir tout ce qui, dans la société chrétienne, est respecté et vénéré. Par contre, il exalte et il cherche à réhabiliter les êtres les plus vils. Le tout, par amour de l'antithèse. L'incarnation du vice, c'est Claude Frollo, l'archiprêtre de Notre-Dame. Le type de l'innocence et de la pureté, c'est la bohémienne Esméralda, et le modèle du dévouement et de la bonté, c'est le monstre à figure humaine, Quasimodo. Mais ni les uns ni les autres n'ont le mérite de leurs vertus ou la responsabilité de leurs crimes. Une force étrangère, aveugle, toute puissante, les pousse, contre laquelle ils n'essaient jamais de lutter. C'est la fatalité, l'anankè des anciens, qui réapparaît ainsi. C'est la grande divinité moderne, c'est la passion, poussant irrésistiblement l'homme au mal ; c'est, en d'autres termes, la nature, dont il faut suivre tous les penchants, bons ou mauvais. Que dis-je ? Il n'y a plus lieu à distinguer entre le bon et le mauvais ; car si l'homme ne peut plus résister à ses passions, il n'y a plus ni mérite ni démerite ; tout ce que la nature ordonne est le bien, et celui-là seul fait mal qui contrarie les penchants de la nature.

Il y a donc, chez Victor Hugo, en outre du romantisme, du fatalisme, du naturalisme, et surtout, du sensualisme. Car c'est la passion impure que les romanciers modernes cherchent davantage à justifier, et dont ils se plaisent à exposer avec plus de complaisance les scandaleux débordements.

Ce n'est plus de l'histoire, mais de la philosophie sociale que nous trouvons dans les *Misérables*, publiés plus de trente ans après *Notre-Dame de Paris*. On y voit le chemin que l'auteur a parcouru dans cette période.

L'artiste en lui cède le pas au penseur, à l'idéologue, au réforma-

teur. Il soutient comme thèse, que l'homme tombé ne peut se réhabiliter devant le monde ; que la société le repousse toujours et fatalement. La sentence une fois portée paralyse à jamais les efforts du coupable converti. Conclusion : la société a tort de condamner, la société est mal organisée.

Ce livre, écrit dans les intérêts des pauvres et des souffrants, aurait pu facilement être chrétien si son auteur avait eu dans le cœur une étincelle de la vraie charité, au nom de laquelle il prétend parler. Tel qu'il est, l'ouvrage n'est qu'un réquisitoire insensé contre la société et contre l'Église.

Les Travailleurs de la mer auraient aussi bien facilement fait un livre moral. Mais grâce au fatalisme de l'auteur, il n'y a là, en fin de compte, qu'un drame émouvant où rien n'élève l'âme et qui aboutit au suicide.

L'homme qui rit a le même dénouement.

Dans *Quatre-vingt-treize* Hugo a voulu faire le tableau historique de la Révolution. Il y a mis un intérêt extraordinaire et beaucoup d'antithèses. Mais *Quatre-vingt-treize*, suivant M. Godfroy, est encore moins la Révolution que *Notre-Dame de Paris* n'est le Moyen-âge.

II.

Mais pour voir dans son entier l'œuvre de Victor Hugo nous avons franchi d'un bond une longue période. Il nous faut donc retourner en arrière, vers l'époque de la création du roman-feuilleton. L'événement est mémorable. Désormais la presse va propager le roman, et le roman va soutenir le journal. Ingénieuse combinaison, dont la première idée appartient, paraît-il, au docteur Louis Véron, rédacteur de la *Revue de Paris*.

Le succès de cette innovation fut prodigieux, et les journaux, ainsi que les revues, réalisèrent des bénéfices énormes en publiant les œuvres de George Sand, d'Eugène Sue, de Frédéric Soulié, d'Alexandre Dumas, de Paul Féval, etc.

C'est la *Revue des Deux-Mondes*, rédigée par Buloz, qui eut le triste avantage de propager les œuvres de la trop célèbre baronne Dudevant, née Aurore Dupin, et plus connue sous le pseudonyme de George Sand.

Aurore Dupin fut élevée par une vieille voltairienne, ou plutôt s'éleva à peu près toute seule, ce qui revient bien au même. Elle

passa sa jeunesse dans le Berri, qu'elle parcourut en tous sens, "emportant dans ses courses, dit M. Faguet, (1) un volume de Châteaubriand ou de Jean-Jacques Rousseau. Ce fut tout son apprentissage intellectuel." Le renseignement ne laisse pas d'être précieux, et il nous aidera à comprendre le caractère de George Sand et de ses œuvres dans lesquelles on trouve le culte de l'idéal et le goût du beau mêlés avec le sophisme, l'immoralité et l'irréligion.

De bonne heure séparée de son mari Madame Dudevant vint à Paris pour y trouver du travail, et elle commença à écrire des romans. *Indiana* commença sa renommée qui s'accrut par la publication de *Valentine*, de *Jacques* et surtout de *Lélia*.

"George Sand, dit encore M; Faguet, produisait avec une fécondité prodigieuse et une ponctualité de notaire." Elle écrivait toute la nuit sans s'arrêter et sans faire de ratures.

On ne saurait mieux indiquer et flétrir à la fois le caractère et la portée de ses livres, qu'en citant les paroles enthousiastes par lesquelles un libre penseur, M. L'Herminier, salua l'apparition du dernier des ouvrages que j'ai nommés plus haut.

"Le sol, dit-il, a tremblé sous le pied impétueux de Lélia; elle paraît, et d'un bond elle s'est mise à la tête non pas des femmes, mais des hommes.—Poursuis, Lélia, poursuis ta marche triomphalement douloureuse... N'abdique pas la sublime effronterie de ton génie. Renouvelle les lois de l'amour et de l'hyménée."

Indiana, *Jacques*, *Valentine*, *Lélia*, *Consuelo*, *Spiridion*, etc., portent la même empreinte, et tendent tous à la même fin. C'est un seul cri—un cri passionné de révolte contre l'ordre religieux et social, mais particulièrement contre le mariage. Abolir le mariage, comme contraire à la dignité, aux droits de la femme et aux instincts de la nature, telle est l'idée fixe de George Sand.

JOSEPH DESROSIERS.

(A suivre.)

(1) *Les illustrations du XIXe siècle.*

UN MOT DE RÉPONSE A MONSIEUR L. DE COTTON

Monsieur L. de Cotton a commencé au mois d'août 1887, dans la *Revue du Monde Catholique*, une suite d'articles sur le Canada. Ils ont pour titre : *A travers le Dominion et la Californie*. Au mois de janvier 1888 nous ne sommes pas encore en Californie. Ce n'est pas à dire que le touriste s'attarde en Canada. Le passage est rapide, et peut-être n'avons-nous pas reconnu le jour de notre visite.

On a porté et on porte encore divers jugements sur ce travail. Ce n'est pas la peine de s'escrimer là-dessus. L'auteur ne prétend pas faire une étude approfondie. Le titre l'indique assez. C'est une vue à vol d'oiseau. Ce sont des impressions de voyage livrées au public au fur et à mesure, avec la liberté, la vive allure, les retours soudains de l'impression du moment.

Le journal *La Vérité* a signalé certaines inexactitudes plus graves. Il était permis de s'attendre à quelque explication de la part de Monsieur de Cotton. Au mois de novembre il faisait encore la sourde oreille ; ses dernières lignes étaient datées de "Niagara Falls, 14 juillet." Son silence absolu au mois de décembre nous préparait, ce semble, quelque chose ; ou tout au moins faisait croire que la suite allait s'engouffrer dans la Cataracte. Mais le mois de janvier dérouta toutes les prévisions, et l'on vit le touriste s'élançer plus allègrement que jamais vers le Nord-Ouest. et les îles des grands lacs.

Je crus alors qu'il était temps de me jeter à la traverse, de héler le voyageur, de crier halte ! Vous êtes encore dans le Dominion. Avant de nous quitter, un mot d'explication, ou donné ou reçu.

J'ai lu exactement votre narré, depuis Londres jusqu'à Wikwe-mikong. Vous y allez gaiment. La suite de vos aventures se déroule avec aisance, avec une humeur plus propre à charmer les lecteurs de la rive droite de l'Atlantique que ceux de la rive gauche,

je le conçois. Vous n'écrivez pas pour les Canadiens-français, me direz-vous. C'est vrai. Mais quand on écrit dans la *Revue du Monde Catholique*, on peut s'attendre à rencontrer plus d'un lecteur dans le Nouveau-Monde. Dans cette prévision, entre plusieurs idées et plusieurs tournures qui se présentent, il est bon de n'oublier pas de choisir. Cela demande un effort. Cela indique l'empire de la reine des facultés. Cela fait voir la prudence de cet âge qui

Commisisse cavet quod mox mutare laboret.

Je vous rendrai cette justice que vous portez sur plusieurs points des jugements exacts. Vous appréciez certains événements, certains courants d'idées avec toute la justice désirable. Les fautes de français, de prononciation, les anglicismes, que vous nous reprochez, nous les commettons. Je pourrais en signaler bien d'autres, qui en doute? Je pourrais vous suggérer mille autres de nos travers, qui ne le comprend? quel peuple vu de ce côté apparaîtrait sans tache? —Mais il est certaines inexactitudes qui peuvent faire du tort au peuple Canadien, à notre clergé; j'en relèverai deux ou trois.

Je ne me servirai pas de l'arme empoisonnée de la comparaison. Elle fait saigner le cœur de l'adversaire assurément, mais ne guérit pas les blessures de celui qui s'en sert. La comparaison peut montrer que l'autre a tort, mais elle ne prouve pas que j'ai raison. Elle peut fermer la bouche de l'adversaire, lui signifier que ce n'est pas à lui à jeter la pierre, mais elle ne fait pas éclater la lumière de la vérité sur ma cause, et ne raconte pas nos gloires. Une polémique de ce genre ne gagne rien en dignité, elle perd beaucoup en charité.

Premier grief: Les études au Canada. Je cite: "Quant aux études elles ressemblent peu aux nôtres: point de récitation, du raisonnement; très peu de grec, peu de latin, beaucoup de toutes les sciences qui pourraient être utiles dans la vie pratique." Vous mettez en note le programme des études suivi au Collège d'Ottawa. Mais dans le même paragraphe vous parlez de manière à laisser croire qu'il s'agit des études en général au Canada. On est si porté à généraliser en racontant les mœurs et coutumes du pays qu'on ne fait qu'entrevoir. *Ab uno disce omnes*. C'est un sophisme renouvelé des Grecs.

L'enseignement, à Ottawa, comprend deux cours distincts: le cours commercial, obligatoire avant tout autre, puis le cours classi-

que ; dans ce dernier les sciences naturelles et positives ont une part prépondérante. Avec ce système qu'il y ait très peu de grec et peu de latin, je le comprends sans peine. Et si Monsieur de Cotton n'y voit pas les éléments d'un rigoureux cours classique tel que l'époque le requiert de plus en plus, nous nous entendons parfaitement. Quelques autres collèges ont aussi un cours commercial à l'entrée du cours classique ; celui-ci est abrégé d'autant. Certains besoins locaux paraissent avoir déterminé cet usage. Ce n'en est pas moins un parasite, un principe de faiblesse attaché aux flancs d'une institution.

Maintenant si vous prenez nombre d'autres collèges, nos collègues de vieille date, vous ne voyez plus cet assemblage de cours se superposant. Vous avez le grand cours classique dans toute sa force et sa beauté. Ainsi le petit Séminaire de Montréal, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, est en ce genre une de nos plus pures gloires. Les auteurs latins et grecs sont ceux étudiés dans les collèges et lycées de France. On y forme l'homme tout entier : sa mémoire par le choix des plus beaux morceaux classiques qu'on lui confie ; son intelligence par le raisonnement ; son cœur par une direction douce et forte dont les fruits demeurent. A la vérité son but principal est de préparer les jeunes gens pour l'état ecclésiastique. Et certes il n'y a pas manqué. De là (je ne parle pas des nombreux évêques qu'a fournis aux Etats-Unis le Grand Séminaire) sont sortis des évêques comme Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, Monseigneur Pinsonnault, évêque de Birtba, une de nos plumes les mieux trempées. Mais aussi des laïques de grand mérite : entre autres, un de nos plus grands hommes d'état, Sir G. E. Cartier.

Le même programme d'études est en vigueur au Petit Séminaire de Québec. Il en est sorti toute une pléiade de personnages, comme il convenait à cette vieille capitale littéraire du Canada. Je compte Son Eminence le Cardinal A. TascherEAU, Archevêque de Québec ; Nos Seigneurs Langevin, Dominique et Antoine Racine ; tous les anciens évêques canadiens de Québec, autant de piliers inébranlables de notre nationalité ; enfin le grand et saint Archevêque Ignace Bourget, dont les lettres pastorales et les mandements excitent encore une juste admiration. Ajoutez des écrivains tels que de Gaspé et Ferland, des poètes comme Crémazie et Pamphile Lemay.

Je ne tairai pas les gloires du collège de Saint-Hyacinthe, où l'on suit un cours classique sans alliage. Il a donné à l'Eglise des

hommes de haute distinction : Monseigneur E. C. Fabre, Archevêque de Montréal et Monseigneur A. Taché, Archevêque de Saint-Boniface ; trois évêques, Monseigneur McIntyre et Nos Seigneurs Charles et Joseph LaRocque ; à l'état des magistrats et des membres influents du parlement ; aux lettres, des écrivains comme Mgr Raymond, dont le deuil est récent, et Monsieur J. P. Tardivel, rédacteur en chef du journal *La Vérité*, défenseur intrépide des doctrines simplement catholiques.

L'enseignement purement classique se donne encore dans les collèges de Sainte-Thérèse, de l'Assomption, de Nicolet. Au collège Sainte-Marie, à Montréal, le programme d'études de la Compagnie de Jésus est mis en vigueur comme dans tous les collèges d'Europe. Si nous sommes bien informé, le grec y est poussé de front avec le latin et le français dès les basses classes. De fondation plus récente que les collèges nommés plus haut, il compte déjà, lui aussi, des hommes remarquables parmi ses anciens élèves. Je ne nommerai que le Premier Ministre actuel de la Province de Québec, Monsieur Honoré Mercier.

A propos de nos hommes d'état, dans le "*Picturesque Canada*," ouvrage édité par M. George Monro Grant, D. D., de l'université de Kingston, je trouve sous la plume de M. F. A. Dixon, un éloge de nos études classiques, qui, venant d'un homme étranger à notre race, a une grande valeur. "Les membres Canadiens-français, dit-il, probablement à cause de la formation classique qui est la base de leur éducation, sont bien supérieurs à leurs *confrères* de langue anglaise, par la propriété de l'expression et l'élégance du style. Ces qualités se remarquant même lorsqu'ils parlent anglais." (*)

Nous avons donc dans la Province of Québec plusieurs collèges où se donne une instruction essentiellement classique. La proposition de Monsieur de Cotton ne tient plus : "point de ré citations, du raisonnement ; très peu de grec, peu de latin."

Plus loin il ajoute : "Les études masculines sont faibles, les études féminines davantage." Quelle que soit la force de ces dernières, notre pays n'a pas encore la prétention de former des femmes savantes. Bien que plus d'un Chrysale, esprit sans doute aux "atomes bourgeois," puisse gémir sur l'état de sa maison

(*) "The French-Canadian members, in consequence, probably, of the classical training that is the basis of their education, are far superior to their English-speaking *confrères* in accuracy of expression and grace of style. Even when they speak in English these qualities are noticeable." *Picturesque Canada*, V. I., Ottawa, p. 183.

Où l'on sait comme vont lune, étoile polaire,
Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire ;
Et dans ce vain savoir qu'on va chercher si loin
On ne sait comme va mon pot dont j'ai besoin.

Nous avons plusieurs pensionnats où l'enseignement est fort et sérieux.

Les "études masculines" ne sont pas encore, en général du moins, au niveau de celles des collèges de France. Est-ce apathic ? Est-ce manque de ressources ? Dégénérerait-on ? Non, certes. Le plus pur sang de la vieille France coule dans nos veines ; la vivacité de l'intelligence ne s'est pas tout à fait engourdie sous les frimas du Nord. La pureté proverbiale des mœurs canadiennes n'est pas faite pour émousser le tranchant de l'intellect.

Sans vouloir entrer dans une étude élaborée de la question (réservée à d'autres loisirs), un coup d'œil sur notre histoire jettera quelque lumière.

Au lendemain de la conquête un immense deuil étreignait les cœurs. Ce jeune peuple se voyait tout-à-coup demembré. Une forte émigration enlevait au pays la majorité de ses notables. Dans cette crise heureusement le clergé ne broncha pas ; il resta au poste. Et dès lors une union indissoluble se forma dans le sang et les larmes entre le peuple et le clergé. Le Canadien se sentit revivre sous l'aile de la religion. A partir de ce jour jusqu'à l'année 1848, où Lord Elgin ouvrait une ère nouvelle de juste et bienfaisante administration ce fut une guerre à mort, tantôt sourde, tantôt ouverte, entre Anglais et Canadiens-Français.

Les vainqueurs, orgueilleux hérétiques d'Albion, s'efforçant de tout anglifier et protestantiser ; les vaincus, plus grands dans la mauvaise fortune qu'aux jours de prospérité, se cramponnant à leur foi à leurs traditions, à leur langue, avec une énergie qui brisa enfin le bras de fer de la très douce et très libérale Angleterre.

Mais on ne se relève pas si tôt d'une invasion de barbares. Il fallait songer d'abord à réparer les désastres matériels. Les Canadiens étaient en petit nombre. Peu d'hommes se trouvaient capables d'entreprendre de longues études. Le Petit Séminaire de Québec fondé en 1663, qui avait été le collaborateur puis le continuateur du collège des Jésuites son aîné, et le Petit Séminaire de Montréal établi en 1767, furent jusqu'en 1803 les deux seuls collèges classiques du Canada. En 1803 paraît Nicolet, Saint-Hyacinthe en 1812, en 1825 Sainte-Thérèse. Ces collèges, au milieu des luttes in-

testines, surgissaient comme des forteresses. Des hommes d'une énergie indomptable en sortaient pour résister aux envahisseurs, se jeter dans la lutte sur tous les points, défendre une à une nos franchises garanties par les traités. Leur nombre croissait lentement. Le clergé se recrutait peu à peu ; mais ces prêtres se trouvaient en face d'occupations infinies. Il fallait se tailler des paroisses nouvelles sur les bords du grand fleuve. Gardiens vigilants de la foi et des mœurs, guides naturels du peuple, mille soins de chaque jour absorbaient leur activité. Peu d'entre eux se pouvaient donc consacrer à l'enseignement. Et voilà en raccourci la suite de nos malheurs, de nos luttes et de nos gloires.

Le Canada n'a donc pas comme la France un passé de longs siècles de fortes et belles études. Toutefois, un observateur judicieux, étranger au pays, disait que, vu les circonstances passées, les études en Canada étaient de force peu commune.

Cette considération générale sur l'histoire révèle une cause de la faiblesse relative de nos études. Ne saurait-on en découvrir quelque autre ? Je le crois. Et le jour n'est pas loin, ce semble, où l'on devra appliquer le fer rouge sur la plaie. Ce jour-là nos études se relèveront plus saines, plus fortes, plus brillantes.

ED. HÉBERT.

(*A suivre.*)

ROSE MARIE ⁽¹⁾

CHAPITRE PREMIER.

LES DOCTEURS.

C'était pendant l'hiver de 185—. Un petit groupe d'étudiants en médecine étaient réunis un soir dans une mansarde d'un des collèges de médecine de New-York. J'ai mes raisons pour ne pas préciser davantage le lieu et la date. Personne n'ignore que cette grande métropole contient plusieurs écoles de médecine florissantes. Cependant je ne vois nul inconvénient à désigner le mois, c'était en février, ni la saison ecclésiastique, on était en plein carnaval. Je mentionne cette dernière circonstance parce que ce soir-là il y avait grande réunion non loin du collège, et j'y avais été moi-même invité. La crème de la crème de ce qu'on appelle à New-York la "Cinquième Avenue" s'y trouvait, et je me souviens qu'il y avait des vides considérables dans les rangs des hôtes, au grand désappointement de la maîtresse de la maison ; car plusieurs douzaines des familles qui précisément constituent la quintessence la plus raffinée de la sus-dite crème étaient absentes ; l'une d'elles n'y comptait pas un seul représentant—elle était depuis plusieurs jours en grand deuil.

Quel dommage ! "C'est vraiment fâcheux," comme le faisait remarquer madame Oleander, "que mademoiselle Dashon n'ait pu différer sa mort d'au moins huit jours." Mais revenons à nos étudiants.

La salle de réunion, passablement spacieuse, était éclairée pendant le jour par des lanternes (chassis-vitrés) en grand

(1) Traduit de l'anglais et abrégé pour la Revue Canadienne.

nombre, la nuit, par des becs de gaz. Sous les lanternes, le long des murs blancs et nus étaient rangées de longues tables destinées à recevoir les tristes restes de notre nature mortelle ; car, ainsi que mes lecteurs le devinent déjà, je viens de les introduire dans la salle de classe du professeur d'Anatomie expérimentale.

Il était tard, pas loin de minuit, les élèves s'étaient retirés chez eux ; deux seulement étaient restés avec le professeur pour achever une opération intéressante ; car ils possédaient à un haut degré l'enthousiasme de leur science. Deux étrangers étaient là aussi comme simples spectateurs, mais selon toute apparence avec le désir de profiter de la leçon du savant professeur.

L'un d'eux, en grand costume de soirée, venait de quitter le salon de madame Oleander ; il portait l'habit noir de règle, la cravate blanche et le gilet blanc, et à sa boutonnière un petit ruban rouge.

Ses traits et ses manières, aussi bien que son costume, dénotaient un personnage de distinction, d'origine étrangère au pays. Sa taille dépassait à peine la moyenne et son embonpoint le faisait paraître encore plus petit ; sa tête était forte, son teint incolore plutôt que pâle, ses cheveux brun-clair et coupés passablement courts laissaient paraître avec avantage un beau front, qui respirait l'intelligence ; ses yeux bleus avaient une expression de douceur, et sa bouche, qui indiquait de la fermeté de caractère, était ombragée d'une longue et pesante moustache militaire de couleur presque jaune. Un gant blanc, couvrant une très belle main, un gibus sous le bras, et un petit manteau garni de riches fourrures complétait un ensemble cadrant si peu avec son entourage qu'il a dû nécessairement fixer notre attention.

L'autre étranger, que l'on appelait de son nom de baptême Rory, était le Benjamin de la compagnie. Au lieu de l'espèce de grand tablier ou robe de calico que portaient les autres, il était vêtu d'un vieux paletot vert-foncé, orné d'un collet de velours, dont l'effet était pittoresque ; il portait des gants, non pour paraître élégant, mais pour se protéger les mains contre tout danger de contamination. Malgré cette apparence de délicatesse féminine, jointe à l'absence de barbe, il avait un aspect décidément mâle ; il portait sa belle tête avec noblesse sur son cou de structure solide autant que gracieuse, et une abondance luxuriante de cheveux, couleur de bronze tombait sur ses épaules comme la crinière d'un jeune lion.

Néanmoins le centre d'attraction, c'était le professeur d'anatomie, jeune docteur de vingt-huit à trente ans, dont le scalpel, évidem-

ment d'une habilité rare, venait de mettre à nu avec une délicatesse extrême les nerfs et les veines du cou d'un superbe sujet.

Quelque peu satisfait de son travail, à la vue de l'admiration des spectateurs, le docteur Galenson se redressa, et regardant avec un aimable sourire le monsieur à ses côtés, il dit :

"Vous êtes tellement familiarisé avec la mort sur le champ de bataille, M. le comte Wissen, que la vue d'une opération d'anatomie n'a point d'effet pénible sur vos nerfs ?"

"Je vous demande pardon, M. le docteur," répondit le monsieur d'un ton de franchise et de candeur remarquable ; "je ne me rappelle pas avoir jamais éprouvé, même à mon baptême de feu, des émotions comme celles que j'ai senties il y a quelques instants."

"Vraiment, vous m'étonnez," reprit le docteur.

"Sur un champ de bataille on mutile, il est vrai, les vivants, mais c'est d'une manière rude et violente ; votre mode scientifique de pénétrer dans le mystérieux mécanisme de la vie m'apparaît bien plus terrible."

Le comte Wissen parlait notre langue avec une élégance rare, mais avec un léger accent, qui pourtant ne faisait que prêter plus de charme à ce qu'il disait.

"Et que deviendrait donc le noble art d'Hippocrate, sans l'analyse physique de l'homme ?" demanda un des étudiants, occupé à analyser les aponévroses d'une hernie crurale.

C'était un jeune homme de vingt quatre ou vingt-cinq ans, de taille herculéenne, à traits irréguliers mais dénotant l'intelligence et quelque chose d'indéfinissable qui lui donnait une tournure de campagnard.

"Ces grosses blessures, M. le comte, que vous autres militaires faites dans ces grandes batailles, comment les guérirait-on, si l'on ne faisait l'analyse du corps humain ?"

"Oh, j'admets l'utilité très-grande de votre noble occupation, M. O'Cal-lagh-an !" répondit le comte en riant, et en articulant avec emphase chaque syllabe du nom guttural de l'Irlandais.

.....

"Il faut pourtant avouer que nous présentons ici ce soir une réunion bien curieuse de professions diverses," fit observer le docteur Galenson : M. Fitzfulke est un homme de lettres, un—bohème, (comme M. O'Callaghan l'appelle) que la volonté de son père seule force à étudier l'art de guérir ; notre ami Rory (à qui nous sommes redeva-

bles de votre présence ici ce soir, M. le comte), est un sculpteur, comme vous le savez, qui étudie l'anatomie simplement comme une branche de son art."

"Est-ce qu'il manie le ciseau avec des gants aussi bien que le scalpel?" demanda O'Callaghan avec un sourire malin.

"Et M. O'Callaghan a fait des études pour être prêtre," continua l'imperturbable docteur Galenson.

"Oui," interrompit Fitzfulke avec vivacité, "et si ce n'était son attraction trop forte pour une certaine beauté, il porterait encore par le temps qui court cette soutane qui lui va jusqu'aux talons."

Il y eut un éclat de rire, aux dépens d'O'Callaghan, auquel le modeste Rory lui-même prit part.

"C'est une calomnie," cria O'Callaghan, rouge comme un coq mais sans perdre pour cela sa bonne humeur.

"M. le comte Wissen," ajouta le docteur, "est soldat et diplomate."

"Deux états bien fâcheux!" dit le comte en riant.

"Ne dites pas cela," répliqua Fitzfulke avec majesté; "si je n'étais un... bohème, je voudrais être... le comte Wissen."

"Bien obligé du compliment, M. Fitzfulke!" dit le comte avec une profonde révérence.

"En fin de compte," reprit le docteur Galenson, "je suis le seul homme médical pur et simple ici présent."

"Ma foi, tout de même, nous formons ensemble une curieuse société," poursuivit O'Callaghan, "du moins sous le rapport ethnologique."

"De grâce, O'Callaghan," cria le docteur, "ne vous embarquez pas là dedans, nous n'en verrions jamais la fin."

"Excepté vous, M. le comte," poursuivit O'Callaghan, sans prendre garde à l'interruption, "chacun de nous a un nom patronymique indiquant l'ancienneté de sa famille. Galenson, qui signifie fils de Galen, montre une origine danoise; Fitzfulke, ou fils de Foulke, est Saxon; moi, O'Callaghan, je suis un descendant de Callaghain, qui l'était d'Oliol Olum, de la race d'Heber, un des fils de Milesius—"

"Je vous l'avais bien dit," s'écria le docteur en riant— "nous allons avoir la généalogie tout entière des rois de Munster".

"D'un autre de ses fils, nommé *Ir*," continua O'Callaghan sans se déconcerter, "sont descendus les *Clanna-Rory*, dont fut Rory More, autrement dit Rodrigue le Grand, l'ancêtre des O'Morris, dont l'un

des rejets, du même nom que notre jeune ami que voici, RORY O'MORRA était le plus brave des alliés du grand O'Neil——”

“Seigneur! ayez pitié de nous!” s'écria le jeune O'Morra, en riant. “De grâce, O'Callaghan, épargnez-nous le récit des guerres de Tyrone!”

“C'est singulier,” dit le comte, “je ne puis me figurer que M. Rory soit Irlandais, bien que son nom le prouve.”

“Il n'est pas Irlandais,” dit Fitzfulke, “pas plus que moi, dont les ancêtres vivaient dans le Yorkshire, il y a deux cents ans, ne suis Anglais. O'Morra et son père sont Américains l'un et l'autre.”

“Son père est né en Amérique, je l'accorde,” répliqua O'Callaghan, “et lui-même n'est malheureusement que trop américanisé, témoins ces gants de chevreau; mais il n'en a pas moins le cœur des vieux O'Morras et une légion de malins esprits ne lui ferait pas peur.—Chut, écoutons!”

Des coups redoublés frappés à une porte du bas de la maison s'étaient fait entendre, et les firent tressaillir tous; ce n'était pas à la porte d'entrée du collège, mais à celle d'un escalier dérobé et d'un corridor étroit, qui conduisait de la salle d'anatomie au grand escalier de la maison.

“Qui, diantre, cela peut-il être?” dit Fitzfulke.

“C'est quelqu'un qui vont parler à Hartley,” suggéra le docteur, tout en continuant son opération.

“Vais-je lui ouvrir, rien que pour avoir la paix?” demanda O'Callaghan.

“Faites ce que bon vous semblera,” dit le docteur.

“Ce n'est pas mon affaire, mais comme ce vaurien de portier est allé à Jersey voir sa mère qui se meurt, je vais pour cette fois-ci prendre sa place.”

En disant ces mots, O'Callaghan partit en toute hâte, car les coups avait redoublé de violence. Peu d'instants après il fut de retour avec un monsieur qu'il annonça d'un ton solennel :

“Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter M. le docteur Manikin.”

Le nouveau-venu était d'un aspect remarquable, grand, enveloppé d'un manteau de magnifique drap gris, avec un collet noir, le tout formant un contraste frappant avec un habit de dessous, coupé à la *Quaker*, des culottes courtes et des bas de soie noire. Il portait des souliers de peau de daim, ornés de grandes boucles d'argent. Sa tête grêle et sa figure maigre laissaient paraître une

charpente osseuse aux angles saillants. Son teint était pâle-cendre, ses traits peu réguliers, mais non sans quelque indice d'éducation et de talent, et ses grands yeux noirs semblaient vous percer sans avoir l'air d'y regarder. Il tenait à la main un élégant chapeau à larges bords, et avec son meilleur sourire fit un grand salut à la compagnie.

“ M. le docteur Mannikin ! à quel heureux hasard sommes-nous redevables de cette visite inattendue ? ” dit le docteur Galenson en déposant son scalpel.

“ Votre serviteur, M. le docteur Galenson, . . . je m'attendais à ne trouver ici que ma vieille connaissance, Hartley, au sujet de quelque . . . affaire professionnelle.”

“ Serait-il possible que M. le docteur Mannikin eût besoin d'un sujet ? Je croyais, M. le docteur, que vos expériences ne se faisaient que sur les vivants, et non sur les morts. Mais je vous demande pardon de ne pas vous avoir présenté tout d'abord à mes amis. M. le docteur Ezekiel Mannikin est bien connu de vous tous, Messieurs, par réputation. M. O'Callaghan, M. Fitzfulke, M. O'Marra, ce sont mes élèves ; M. le comte Wissen.”

“ Si je ne me trompe,” dit le docteur Mannikin, “ M. le comte Wissen est le plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de *** à Washington.”

“ C'est un moindre mérite,” répliqua le comte, “ que d'être, comme vous, auteur d'un savant ouvrage sur la Toxologie, et un des médecins les plus distingués de la métropole.”

“ Vous devez avoir bien des pratiques,” dit rudement O'Callaghan “ dans une ville comme celle-ci, où tant de gens ont besoin de poison pour eux-mêmes ou pour d'autres.”

“ Vous possédez, n'est-ce pas, M. le docteur,” interrompit le comte, “ de puissants agents, inconnus à la faculté ? Du moins c'est ce que tout le monde pense.”

“ C'est vrai, un magicien thibétain, que j'ai rencontré à Cachemire, m'en a procuré un en particulier, qui est vraiment merveilleux.”

“ Est-ce un fait,” dit le docteur Galenson, “ que ces charlatans indiens ont des moyens de produire à la perfection une mort simulée ? ”

“ Je le crois, et je pourrais même dire que j'en ai vu des exemples.”

“ Vraiment ? la respiration était-elle arrêtée ? ”

“ Selon toute apparence l'individu était aussi mort que ce sujet-là ; la seule marque de vie qui lui restait c'était une chaleur presque imperceptible dans la région du cœur.”

“ Et cet état a duré ? ”

“ Six semaines.—Mais parlons d'autre chose, s'il vous plaît. N'avez-vous pas publié, M. le comte, un ouvrage sur la Loi des Projectiles ? ”

Le comte allait répondre quand un tapage infernal se fit entendre à la porte d'en bas.

“ Encore quelqu'un, ” s'écria O'Callaghan avec impatience ; “ j'ai bien envie de les envoyer à Halifax, les mécréants ; ça m'a l'air d'une bande. ”

“ Je parie, ” dit Fitzfulke, “ que ces drôles ont trop fêté la saint-carnaval, et se trompent de porte. ”

Les coups redoublèrent d'une manière formidable ; mais déjà O'Callaghan s'était élancé en bas de l'escalier.

Pendant ce temps le comte Wissen poussait du coude le timide jeune O'Morra et lui faisait remarquer les traits altérés du docteur Mannikin.

“ Qu'avez-vous donc, M. le docteur ? ” lui dirent-ils tous deux avec anxiété ; “ mais vous avez l'air d'un homme qui va s'évanouir. ”

Déjà cependant l'on entendait des pas lourds et retentissants s'approcher de la salle ; puis O'Callaghan parut, suivi de deux hommes, l'un blanc, l'autre noir, qui portaient à grand'peine un cercueil métallique, couvert de velours noir du tissu le plus fin et orné de poignées, de fermetures et de plaques en argent massif. Ils s'avancèrent en silence et déposèrent leur fardeau sur une table inoccupée au centre de la salle.

Tous les regards étaient fixés sur cette scène étrange. Quel contraste ! pensait-on, entre ce spectacle et celui que présente d'ordinaire l'apparition d'un sujet !

CHAPITRE II.

LA FIANCÉE DE MARBRE.

Les deux hommes se tenaient là tont essoufflés, haletant de fatigue, et les étudiants les regardaient avec une curiosité mêlée de soupçons ; il était évident qu'ils avaient volé ce corps, car personne ne se rappelait les avoir jamais vus en qualité de résurrectionnistes.

L'homme blanc était gros et court ; il portait un grand chapeau rabattu et un surtout à long poil grossier, qui ne laissait paraître

qu'une paire d'énormes bottes, mises par-dessus les pantalons et encaissant une paire de jambes massives. De petits yeux bleus sans animation, un nez retroussé, une bouche sournoise, un menton et des joues de bon vivant indiquaient la classe la plus basse de l'élément saxon ; c'était un vrai type du valet de Londres.

Son associé nègre était un gaillard alerte selon toute apparence sa laine copieuse et bien peignée était recouverte d'un bonnet de papier comme le portent d'ordinaire les cuisiniers, et malgré la saison froide, in ne portait qu'un habit d'étoffe légère sans paletot.

"Nou nou hattendions à trouver ici M. Artley," dit l'homme blanc avec un parfait accent de *cockney* (badaud de Londres)." (*)

"Il est sorti," répartit le docteur Galenson.

"Nous voulions lui rapporter ce corps qu'on lui henvoie de Greenwood."

"C'est bien, mais je m'étonne que vous n'avez pas laissé le cercueil en arrière ; nous n'avons nul besoin de cela ici."

"C'est que, voyez-vous, c'est du ciment qui colle ; il nou haurait fallu comme ça briser le sarcueil."

"Et c'est que nous avons eu diantrement de mal, hein, Massa Johnson," dit le nègre à son compagnon, "c'était lourd plus que du plomb."

"Tais-toi, Jim," répondit l'autre, "ne te vante pas, gros paresseux, c'est moi qui hai dû porter toute la charge."

V. H.

(A suivre.)

(*) La principale particularité de ce jargon de Londres consiste à mettre des aspirations là où il n'en faut pas, et à les omettre là où elles devraient être ; la formule *heggs and am* pour *eggs and ham* la dépeint à la perfection.

CHRONIQUE.

Les yeux du monde entier sont tournés vers Rome : c'est là le grand événement auquel nous avons le bonheur d'assister en ce moment. Les monarques de l'Europe rivalisent entre eux pour témoigner au Saint-Père leur vénération la plus profonde ; notre gracieuse Souveraine lui a délégué le descendant de l'illustre et toujours fidèle famille de Norfolk, pour lui porter ses vœux et ses présents royaux. Le sultan de Constantinople lui-même n'est point resté en arrière ; l'empereur d'Allemagne lui a envoyé une mitre splendide, et, la ville de Paris une tiare d'un grand prix.

Mais ce n'est pas l'Europe seule, qui a pris part à ce concert de félicitations présentées à notre glorieux Pontife à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination. Le Président des États-Unis a été un des premiers et des mieux inspirés dans sa démonstration d'estime envers le Chef de la Chrétienté. Le Gouvernement de Québec s'est honoré aux yeux de notre population croyante en envoyant également au Saint-Père le tribut de son amour.

Que dire des démonstrations de dévouement de l'épiscopat du monde entier ? Jamais probablement semblable élan des cœurs catholiques ne s'est porté avec une telle spontanéité et une ardeur pareille vers le Vicaire de Jésus-Christ. Remercions-en Dieu et espérons que c'est l'aurore d'une ère nouvelle, d'une ère de paix et de triomphe pour l'Église.

A Rome même la grande fête du 1er janvier a éclipsé tout le reste. Mais où trouver des mots assez touchants et expressifs pour rendre l'émotion, l'enthousiasme et l'amour ardent de ces milliers de chrétiens réunis dans la splendide basilique de Saint-Pierre, pleurant de bonheur, tressaillant d'allégresse et acclamant leur Père, leur Pontife et leur Roi ? Un journal religieux décrit comme suit le point culminant de cette magnifique cérémonie :

“ A 9 heures et quart les gardes nobles débouchent par la chapelle latérale et un frémissement parcourt l'immense assemblée. Ils s'avancent militairement, coiffés d'un casque d'or à panache, avec culotte blanche collante et un large baudrier de drap d'or sur la tunique. Ils se rangent autour de l'autel de la Confession et s'y tiennent immobiles, magnifiques dans leur étincelant uniforme.

“ La foule anxieuse ondoie comme un océan et toutes les têtes se

tournent vers la chapelle du Saint-Sacrement, par laquelle doit arriver le Souverain Pontife.

“ Enfin voici venir Léon XIII. Voici le Pape. Porté sur sa *sedia gestatoria* il s'avance plus grand que les hommes, détaché de la terre. Il semble glisser sur un tapis humain, revêtu de la chasuble et ceint de la mitre.

“ Sa main est tendue pour bénir. Sa tête est penchée vers son peuple dans une attitude inexprimable de tendresse. Il est plus que beau, il est céleste, il est diaphane, il est immatériel, entre les deux éventails de fleurs blanches qu'on porte à ses côtés et qui paraissent des ailes immenses planant entre le ciel et la terre.

.....

“ Quelques minutes plus tard il est habillé en prêtre officiant. Il monte à l'autel ; la messe commence.

“ Sa chapelle entonne un motet, et au milieu de ces harmonies célestes où toutes les richesses du clavier humain se mêlent et se confondent, nous voyons trembler les mains du Pontife, qui célèbre le divin sacrifice, qu'il offrit pour la première fois à son Dieu il y a cinquante ans.

.....

“ Le Pape est penché sur l'autel devant l'hostie qui va devenir Dieu. Il pleure et ses larmes de vieillard, de Pontife et de Père tombent silencieusement sur les linges autour de la victime divine qui descend à sa voix. . . .

“ Et le Pape s'agenouille. Puis il se relève, et, transfiguré, les yeux vers la voûte, il élève l'hostie sainte devant le peuple qui adore. Des sons de trompettes d'argent éclatent sur les têtes, comme si le dôme immense venait d'être soulevé par la main de Dieu, comme si descendaient par cette ouverture les échos rapprochés des marches triomphales du ciel.

.....

“ Léon XIII a terminé le sacrifice divin. Il redescend de l'autel, il récite ses prières auxquelles répond l'assistance, puis il entonne le *Te Deum*. Enfin vient la bénédiction solennelle *Urbi et Orbi*.

“ Trente-trois mille êtres humains retiennent leur souffle, et la voix presque insaisissable du Pontife se répand sur ce peuple prosterné. Un *Amen* formidable jaillit de toutes ces poitrines et va frapper les voûtes de la basilique.

“ A ce moment pas une bouche ne reste fermée, pas un œil ne reste sec, pas un corps n'est sans frisson.

“ Le Pape reprend la tiare et le cortège se remet en marche au milieu de nouvelles acclamations, où tous les idiomes de la terre se confondent en une tempête inexprimable, que saluent les cloches ; et le groupe prodigieux et lumineux s'enfonce dans les profondeurs du Vatican, comme un soleil d'été au fond des insondables horizons.

“ Il est midi

“ Les assistants quittent Saint-Pierre bouleversés, épuisés, enthousiasmés. Hélas ! on retombe alors dans la triste réalité ; on voit les troupes italiennes massées sur la place de Saint-Pierre, rentrer dans leurs casernes par un temps froid, mais par un beau soleil ”

Où était, que faisait pendant ce temps le roi Humbert, l'esclave dégradé des sociétés secrètes, et que lui disait sa conscience ?

Le pauvre roi d'Italie, voit s'échapper de ses mains son frère sceptre usurpé ; mais il semble être aussi loin que jamais d'ouvrir son cœur à la grâce du repentir. Par décret royal le duc Torlonia, syndic de Rome, vient d'être révoqué de ses fonctions pour avoir présenté au Pape les félicitations de la municipalité romaine.

* * *

Notre pauvre mère-patrie n'est guère plus sage, ni plus heureuse que l'Italie. Le nouveau président de la République française, M. Sadi Carnot est cependant un progrès réel sur le pitoyable personnage auquel il succède ; bien plus, il semble même décidé à fouler aux pieds le respect humain et à se déclarer animé de sentiments chrétiens. Un de ses premiers actes a été de faire rétablir le service religieux dans la chapelle de l'Élysée, et, tandis qu'il y a quelque jours le conseil municipal de Paris continuait à expulser des hôpitaux les héroïques filles de saint Vincent de Paul, M. Carnot s'est rendu à l'hôpital du Val de Grâce, et a décoré de la croix de la Légion d'honneur la sœur Marie de Moissac, âgée de 84 ans, et qui soigne depuis 54 ans les blessés et les malades.

* * *

La triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie s'est assurée, dit-on, l'adhésion de l'Angleterre. Malgré cette extension de la “ Ligue de la Paix ”, ou peut-être à cause d'elle, les bruits de guerre s'accroissent de plus en plus. L'Autriche continue à envoyer ses régiments en Galicie ; la Hongrie insiste sur le besoin absolu d'empêcher que la Bulgarie ne devienne une province russe.

Que sortira-t-il de là ? Dieu seul le sait.

* * *

Et nous pendant ce temps, nous vivons au sein de la paix la plus profonde, et malgré quelques petits nuages qui se dessinent à l'horizon : question des Pêcheries, de la Fédération Impériale et du Manitoba, nous sommes probablement un des peuples les plus heureux de la terre, pourvu toutefois que nous croyions à notre bonheur

O fortunatos nimium, sua si bona nôrint

et que nous nous efforcions de notre mieux à devenir de plus en plus un peuple chrétien et un peuple de frères.

D. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Sous ce titre la rédaction se propose de faire la critique des nouveaux ouvrages, surtout de ceux qui paraîtront au Canada. Pour cette fois cependant nous nous contenterons de signaler à nos lecteurs les suivants :

Les Saints Evangiles. Traduction nouvelle par HENRY LASSERRE.

Ce livre, quoique publié (par mégarde) avec *l'imprimatur* de l'archevêché de Paris, et honoré de lettres approbatives de l'épiscopat, a été mis à l'index récemment. La nouvelle édition illustrée, malgré les retouches qu'avaient faites l'auteur, doit être considérée comme également prohibée. Nous ne mentionnons donc cet ouvrage que pour mettre nos lecteurs en garde contre lui, ce qui est d'autant plus opportun que le *Propagateur des bons livres* du 15 courant le recommande encore chaudement, avec une bonne foi parfaite, personne n'en doute.

Ce livre renferme plus d'une erreur théologique, et la traduction du texte évangélique est parfois d'une hardiesse rare. L'auteur s'est soumis avec une docilité parfaite au jugement de l'Église.

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ par le P. DE LIGNY.

Voilà du solide, auquel du reste l'intérêt ne fait pas défaut non plus; elle devrait être dans la bibliothèque de toute famille chrétienne.

La Vie et les Actes du Pape Léon XIII par le R. P. JOSEPH KELLER, S. J.

Ce livre, écrit en anglais dans un style simple, mais digne, se compose de deux parties bien distinctes. La première à son tour se subdivise en deux sections, dans la première desquelles l'auteur, après un coup d'œil d'ensemble sur la vie de Pie IX, donne en détail ses adieux, ses derniers moments, sa mort et les cérémonies funèbres qui accompagnèrent ses obsèques : un dernier chapitre est intitulé "*Cruce de Cruce.*"

La seconde section de la première partie est un traité historique sur l'origine et les règlements des conclaves.

La seconde partie du volume donne à grands traits et dans l'ordre chronologique la vie et les actes de Léon XIII.

L'ouvrage n'est qu'une compilation et ne prétend pas être autre chose; chaque section vient originairement d'une plume différente; mais le livre n'en a pas moins un très grand mérite.

La dernière édition, qui vient de paraître à l'occasion des Noces d'Or du Saint-Père est ornée de 65 gravures généralement très belles et représentant au naturel les personnes et les lieux dont il est question dans l'ouvrage.

L'auteur et l'éditeur méritent à tous égards la reconnaissance du public.

Vie de Léon XIII par JOHN OLDCASTLE.

Le contraste entre ce petit volume et le précédent est bien frappant; l'autre en effet, malgré sa diversité d'origine, forme une biographie nette et complète des deux grands papes, écrite en style châtié et presque classique; celui-ci, au contraire, nous semble être l'œuvre d'un écrivain prétentieux à imagination vive et plume facile. Il est écrit en style de journal, et adapté au goût blasé des lecteurs du *Times* et consorts; c'est du

reste un panégyrique un peu échevelé plutôt qu'une biographie. La seconde moitié du livre comprend quatre chapitres supplémentaires d'un genre tout différent, et dans lesquels le cardinal Manning, M. Allies, le P. Anderson et Alice Meynell traitent successivement, et avec une grande diversité de talent et de style des quatre sujets suivants : " *Tu es Petrus,*" Docteur et Pacificateur, la Muse du Pape et la cité du Pape.

Vie de Léon XIII, *son siècle, son pontificat, son influence, etc.*, par BERNARD O'REILLY, *Docteur en Théologie, Docteur ès Lettres.*

L'édition française, entièrement refondue et annotée avec soin par P. M. Brin, P.S.S. est annoncée dans la Bibliographie Catholique du mois de décembre dernier avec la remarque suivante :

" C'est répondre à l'attente universelle que de publier la *Vie de Léon XIII*. Cette *Vie*, comme le prouve la lettre de Son Em. le cardinal Parocchi, a été composée sur des documents authentiques, prises aux meilleures sources. Le Saint-Père lui-même, non content de bénir et d'encourager l'auteur, a daigné lui remettre un MÉMOIRE fort précieux, où sont relatés un grand nombre de faits absolument ignorés du public. Grâce à ce manuscrit, le livre que nous offrons non-seulement à tous les amis de la papauté, mais aussi à tous les admirateurs de belles et nobles existences, sera pour la plupart une vraie révélation."

L'ouvrage forme un grand volume in-8, et est illustré de 2 photo-gravures, de 8 chromolithographies et de 320 gravures sur bois.

Le journal "*L'Univers*, a publié comme supplément, le premier janvier, quatre grandes pages magnifiques et pleines des plus beaux enseignements. La vie de Léon XIII n'en occupe qu'un tiers ; mais dans ces cinq colonnes M. Auguste Roussel a eu le talent de nous dire, en un langage digne de son sujet, tout ce qu'il y a de mémorable dans cette noble vie de notre glorieux Pontife. Il est à souhaiter que ces quatre pages si belles soient reproduites en brochure et puissent trouver le chemin des plus humbles chaumières pour y entretenir ardent l'amour que tout cœur chrétien porte déjà au Vicaire de Jésus-Christ.

Vie de Mgr Bruté de Rémur, *premier évêque de Vincennes (Etats-Unis)*
par M. L'ABBÉ CHARLES BRUTÉ DE RÉMUR.

" Le nom de Mgr Bruté est resté le synonyme de la piété la plus sacerdotale et du zèle le plus évangélique. L'évêque de Vincennes appartient à cette phalange d'apôtres qui s'en allèrent, au commencement de ce siècle, semer sur la terre américaine la bonne semence qui porte aujourd'hui tant de fruits....

" Une partie non moins curieuse du livre ce sont les rapports intimes de Mgr Bruté avec les deux frères La Mennais et ses lettres au pauvre *Félix*, au moment de sa chute."
—(*Annales Catholiques.*)